

Météo



Plutôt nuageux avec
un peu de neige
max -1 / min -13
page S 16

Sports



Alex Hilton
bat Bonnamie
page S 7

Théâtre



Le TPQ agonise
page E 1

Girerd

LES CHÔMEURS SE
MOBILISENT CONTRE
LES RÉFORMES DE
L'ASSURANCE-CHÔMAGE
ET L'AIDE SOCIALE



Index

Annnonces classées	
- Immobilier	D11 à D13
- marchandises	D13
- emplois	D13 à D15
- automobile	D15, D16
- propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	E1 à E4
- télé-horaires	E2
- Ciné-horaires	E4
Bridge	D16
Décès	E6
Économie	D1 à D10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D11
Horoscope	D12
Monde	B5, B6
Loteries	A12
Mots croisés	D15
Mot mystère	D14
Opinions	B3
Politique	B1
Sports	Tabloid
- Réjean Tremblay	S5



6 21924 98765 1

Le compte à rebours est commencé

La Ville et ses cols bleus ont 7 jours pour échapper à une loi extraordinaire

CLAUDE-V. MARSOLAIS
QUÉBEC

À l'issue des auditions de la Commission parlementaire de l'économie et du travail, le gouvernement du Québec a lancé hier soir un ultimatum à la Ville de Montréal et aux représentants de ses cols bleus, les sommant d'en arriver à une entente d'ici le 13 décembre à défaut de quoi il fera adopter un projet de loi qui imposera un cadre de règlement.

La ministre de l'Emploi, Louise Harel, en annonçant cette dé-

cision, a exigé des deux parties qu'elles cessent tout moyen de pression pendant cette période de négociations intensives et elle a indiqué son intention de nommer deux observateurs qui auront comme mandat de faire un rapport public à l'issue de la date ultime s'il n'y a pas d'entente.

Le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a été assez explicite en disant qu'en cas d'échec, le projet de loi n'entrerait pas dans le détail et que les parties devraient sans doute s'entendre entre elles par la suite « pour remplir les espaces

blancs ».

L'opposition officielle souhaite une entente négociée entre les deux partis, mais la porte-parole Monique Gagnon-Tremblay aurait voulu que l'on reconvoque la Commission parlementaire si aucune entente n'intervenait durant la période fixée.

Quant à la députée libérale Liza Frulla, dans l'éventualité d'une loi, elle a dit espérer que la ministre de l'Emploi Louise Harel n'oublierait pas les contribuables.

Les représentants de la Ville de Montréal, le maire Pierre Bourque et la présidente du Co-

mité exécutif, Noushig Eloyan, ont été placés sur la défensive par le ministre Chevrette dès le début des travaux de la Commission lorsqu'il leur a fait comprendre qu'ils avaient adopté une position de principe qui ne menait à rien en exigeant que les cols bleus mettent fin à leur grève des heures supplémentaires avant toute reprise des négociations.

« C'est comme si vous ne reconnaissiez pas la légalité de la grève », leur a-t-il lancé.

D'autre part, Mme Eloyan a été obligée de dire que la Ville cherchait à récupérer un mini-

mum de 25 millions de dollars dans la négociation avec les cols bleus. Elle pense réaliser cette économie en s'attaquant au plancher d'emploi et en utilisant l'attrition.

Avec l'attrition, et sans le plancher d'emploi, la Ville sauverait annuellement 12 millions de dollars puisque 216 employés manuels quittent leur emploi chaque année.

Le maire Bourque a ajouté qu'il y avait 325 cols bleus en disponibilité que la Ville doit garder et qui coûtent au trésor

VOIR VILLE EN A2

POUR EXORCISER LE MONSTRE



PHOTO CP

Reconnu coupable le 1er septembre dernier des meurtres de Leslie Mahaffy et de Kristen French, déclaré criminel dangereux, Paul Bernardo passera le reste de ses jours en prison. Comme pour effacer jusqu'au souvenir de son existence et des horribles crimes qu'il a commis, la ville ontarienne de St. Catharines a fait démolir la maison de l'ancien comptable et compresseur la Nissan 240 SX couleur or que Paul Bernardo avait utilisée pour enlever une de ses victimes. Pendant la démolition de la maison de Bernardo, en Ontario, une ancienne collègue de travail de Karla Homolka, Wendy Lutezen (à droite), reconforte la mère d'une des victimes de Bernardo, Mme Mahaffy. **NOS INFORMATIONS EN PAGE E7**

Un Montréalais sur 5 vit de l'aide sociale

ANDRÉ PÉPIN

La pauvreté à Montréal atteint des proportions alarmantes. Plus de 190 000 personnes dans 119 218 ménages vivent des prestations de l'aide sociale, soit 20 % de la population totale de la métropole. Chaque mois, le service de la Sécurité du revenu traite quelque 5500 nouvelles demandes, dont 800 proviennent des revendicateurs de statut de réfugiés.

Le service tente de traiter les nouvelles demandes dans un délai de 30 jours, en raison des difficultés particulières que pose la pauvreté. Les nouveaux prestataires doivent se loger, se nourrir.

Les immigrants sont nombreux à demander de l'aide.

Les prestataires nés hors du Canada, soit 41 600 ménages, constituent 35 % de la clientèle du service.

C'est 20 000 personnes de plus que l'an dernier qui vivent des prestations. La ville de Montréal compte 1 million de citoyens.

« Il n'y a pas beaucoup d'employés d'autres services municipaux qui demandent à venir travailler avec nous. C'est un job pour burn-out », confesse le directeur du service, M. Robert Guay, à la tête de 1000 employés chargés d'administrer l'ensemble des programmes.

Montréal est chargé par Québec d'administrer la somme faramineuse d'un milliard

VOIR PAUVRES EN A2

Un «vol collectif» de 2 milliards

Québec ne fait pas les efforts pour récupérer ce qu'on lui doit

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

En dépit des efforts récents, le gouvernement du Québec n'a pas pu endiguer le «vol collectif» que constitue l'économie au noir. Plus de 2 milliards de revenus non déclarés échappent chaque année au fisc, mais Revenu Québec ne fait pas les efforts nécessaires pour récupérer tout l'argent qui lui est dû, déplore le vérificateur général du Québec.

Publié hier, le rapport annuel du vérificateur Guy Breton remet à jour l'incontournable liste de bavures coûteuses de l'administration provinciale. Mais un premier constat s'impose, les compressions de personnel qui forcent le Revenu à sabrer ses ef-

fectifs ne s'expliquent pas. Pour 120 \$ de salaire quotidien, chacun d'eux va chercher près de dix fois plus en argent dû au gouvernement. Québec, par exemple, ne voit pas l'ombre de 90 pour cent des pourboires versés, une perte de 50 millions.

Au cours des dernières années, les trop-versés en aide sociale ont augmenté de 100 millions. Pour le vérificateur, Revenu Québec n'utilise pas complètement les informations dont il dispose. Il ne tient pas compte de 3600 compagnies qu'il considère comme inactives et qui prélèvent toutefois des retenues à la source ou des taxes. Plus de 31 400 compagnies sont

VOIR VÉRIFICATEUR EN A2

Le ministère des Transports rabroué Page D6

Des contrats de 1,5 million accordés aux amis de Le Hir

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le rapport du vérificateur général du Québec sur l'attribution des contrats au ministère de Richar Le Hir est impitoyable; un réseau très serré de connaissances et d'associés ont bénéficié, sans contrôle, de près de 1,5 million de contrats gouvernementaux.

Ces contrats peuvent être liés directement ou indirectement à Claude Lafrance, l'ancien associé de Pierre Campeau, le sous-ministre et ami de longue date de Richard Le Hir.

Avec le dépôt du rapport à l'Assemblée nationale hier, le premier ministre Parizeau a annoncé une série de mesures. Le sous-ministre Pierre Campeau est relevé de ses fonctions, avec plein salaire toutefois, jusqu'à ce qu'une analyse plus exhaustive

du rapport ait été faite. Un autre haut fonctionnaire, Richard Boulard, est aussi temporairement suspendu. Le rapport du vérificateur fera l'objet d'une étude administrative pour vérifier si Québec pourrait réclamer des sommes versées pour des contrats douteux.

Finalement, un nouveau mandat a été confié au vérificateur général pour enquêter sur l'ensemble des contrats octroyés par le Secrétariat à la restructuration et non plus seulement sur les seuls engagements qui pouvaient être reliés à Claude Lafrance.

Dans un communiqué hier soir, l'ancien ministre Le Hir, s'est dit «surpris des lacunes» constatées par le vérificateur quant à l'attribution des contrats dont il était responsable. «Et je les déplore», ajoute-t-il. Les contrôles «se faisant toujours a pos-

VOIR LE HIR EN A2

Une totale indifférence

Un jeune de 15 ans raconte le meurtre du couple Toope

BRUNO BISSON

Après avoir consommé drogue et alcool, deux des trois adolescents qui cambriolaient la maison de Frank et Jocelyn Toope ont eu peur en réalisant que les septuagénaires se trouvaient à leur domicile et les ont tués à coups de bâton de baseball et de bouteille pour ne pas être pris sur le fait.

Témoin-clé de la poursuite, un adolescent de 15 ans a raconté hier, en Chambre de la jeunesse, le menu détail des heures qui ont précédé l'introduction par effraction, le réveil du couple Toope, et le carnage qui s'est produit dans la nuit du 2 avril dernier, boulevard Saint-Charles, à Beaconsfield, à l'ouest de Montréal.

John (nom fictif), qui ne sait toujours pas s'il sera jugé par un

tribunal pour adultes relativement à cette affaire, a témoigné durant cinq heures au procès du plus jeune des trois accusés, âgé de seulement 13 ans.

Le récit qu'il a livré de leur soirée en marmonnant sur un ton monocorde, était plus troublant que franchement repoussant et n'a pas révélé l'ombre d'un remords dans le comportement des accusés, qui ont semblé indifférents au sort de leurs victimes.

La soirée a débuté vers 19h environ par des margaritas et quelques bouteilles de bière, chez l'accusé de 13 ans, qui est le premier à subir son procès. Légèrement ivres, John, 15 ans, et Michael (autre nom fictif), 14 ans, quittent les lieux en donnant rendez-vous à l'accusé pour plus tard.

En arrivant chez lui, John offre un cachet de LSD à Michael

et les deux amis discutent. Ils parlent de cambrioler une maison, ce soir-là, en l'absence du cadet qu'ils veulent tenir hors du coup. Ils n'ont pas de plan précis. Cela leur «a passé par la tête». Ce n'est pas leur premier vol, loin de là.

Pour une raison non précisée, Michael croit que les Toope sont partis pour le week-end. Ils discutent du coup quand arrive leur présumé complice, plus tôt que prévu.

John se munit d'un bâton de baseball, le glisse dans la manche de son manteau pour passer inaperçu. Il affirme ne pas vouloir se servir du bâton pour frapper quelqu'un, mais pour forcer une porte ou une fenêtre, le cas échéant.

À la résidence des Toope, les lumières sont éteintes, tout est calme. Ils entrent par un soupi-

VOIR MEURTRE EN A2

TUNISIE

DÉPARTS JANVIER, FÉVRIER
17 JOURS, GRAND TOUR + SÉJOUR 1
299 \$
12 JOURS, SÉJOUR + CIRCUIT
SAHÉRIEN **1 099 \$**
RÉSERVATION ET PAYEMENT AVANT
LE 15 DÉCEMBRE 1995

HAÏTI

VOL HEBDOMADAIRE
MONTRÉAL - PORT-AU-PRINCE -
MONTRÉAL
À PARTIR DE **454 \$**
INFORMEZ-VOUS POUR
NOS SPÉCIAUX.

SPÉCIAUX DES FÊTES

CUBA, 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE 1995
SIBONEY 2 REPAS **799 \$**
PUNTA BLANCA 2 REPAS **899 \$**
VELLAS CAPRICHIO 2 REPAS **799 \$**
ISLA DES SUR 2 REPAS **849 \$**

MARGARITA, 21 DÉCEMBRE 1995
MARIA LUISA
PORT LAMAR SUITS TOUT INCLUS
BELLA VISTA 2 REPAS **799 \$**

PUERTA LA CRUZ, 21 DÉCEMBRE 1995
HOSLERIA EL MORO TOUT INCLUS **799 \$**
RÉP. DOMINICAINE, 22, 23 ET 24 DÉC. 1995
CLUB LA ROLAS TOUT INCLUS **999 \$**
COSTA VERDE TOUT INCLUS **1 049 \$**

COSTA RICA, 30 DÉCEMBRE 1995
IRAZU
JACO BEACH **799 \$**
PUERTO VALLARTA, 21 ET 24 DÉC. 1995
CLUB MEZA DEL MAR TOUT INCLUS **999 \$**
SAINT MARINO PLAZA TOUT INCLUS **999 \$**

ACAPULCO, 22 ET 23 DÉCEMBRE 1995
BALI HAI
EL CID **799 \$**
PANORAMIC TOUT INCLUS **699 \$**
GRAND MAIGAS TOUT INCLUS **1 099 \$**

VOL SEULEMENT

Paris	549 \$	Vancouver	399 \$
Bruxelles	599 \$	Los Angeles	529 \$
Alger	999 \$	Nairobi	1 429 \$
Casablanca	619 \$	Dakar	1 199 \$
Tunis	849 \$	Tel Aviv	999 \$

J'AI BESOIN DE VACANCES

malin-voyage
8403, rue Saint-Denis, Montréal (Océ)
H2P 2G9 Tél. **858-6260**

Demain dans La Presse



Sortir

La nouvelle «Main»

■ Ça bouge comme jamais sur la «Main». Le boulevard Saint-Laurent, déjà considéré comme le cœur multiculturel de Montréal, est aussi devenu, depuis quelques années, LA rue branchée en ville. Notre collaborateur Marc Cassivi a recensé certains de ces chics nouveaux établissements, bars et restos, qui transforment le visage du célèbre boulevard. A lire, demain, dans le cahier SORTIR.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
- à Saint-Lazare : École Auclair, 1550, boul. des Cèdres, de 15 h 45 à 20 h ;
- à Saint-Vincent-de-Paul : Service correctionnel du Canada, collège du personnel, 5500, boul. Lévesque, de 9 h à 17 h ;
- à Saint-Anne-des-Plaines : Service correctionnel du Canada, 246, Montée Gagnon, de 9 h 30 à 16 h 30 ;
- à Saint-Hubert : École d'éducation internationale, 7445, chemin Chambly, 14 h 30 à 20 h ;
- à Greenfield Park : Clinique du Maire, centre commercial les Galeries Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30.

Insolite

Crunch!

■ Un homme, apparemment friand d'oreilles, est activement recherché à Londonderry, en Irlande du Nord. Selon la police, il a frappé par trois fois entre le 24 et le 28 novembre. Avis aux fêtards : le mangeur d'oreilles attaque exclusivement de nuit, et de préférence aux abords des restaurants et boîtes de nuit. Le suspect, âgé d'une vingtaine d'années et de haute stature, provoque ses victimes avant de leur arracher l'oreille.

Question du jour

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Pour «chasser la morosité», la Ville de Montréal s'est dotée d'un budget de 250 000 \$ pour illuminer des lieux publics à l'occasion des Fêtes. La dépense vous paraît-elle excessive?

Le Canada devrait-il, dans le cadre de la force d'intervention de l'OTAN, envoyer des troupes en Bosnie? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 25 % Non: 75 %

Bell InfoBref Bell La Presse

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

123

à quatre chiffres

9684

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-6931
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USP003692) Champlain N.Y. 12919-1516.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

49-3

MERcredi 6 DÉCEMBRE 1995

Suite de la Une

VILLE

Le compte à rebours est commencé

municipal quelque 24 millions annuellement. C'est pourquoi il a insisté pour que l'on s'attaque au plancher d'emplois de 4060 postes.

M. Bourque a indiqué que la Ville veut appliquer son objectif de réduction de la masse salariale pour diminuer les taxes des contribuables montréalais. A cet égard, il a dévoilé un tableau montrant que Montréal cherche à diminuer d'ici 1999 la taxation non résidentielle de 177 millions de dollars afin de rendre la Ville plus compétitive sur le plan économique par rapport aux villes de la région métropolitaine.

Par ailleurs, la ministre de l'Emploi a souligné que le rapport de médiation avait avancé une proposition intéressante en suggérant de calculer les mises en disponibilité sur une base annuelle plutôt que mensuelle. Mme Harel a précisé que cette disposition ferait économiser 5 millions par an à la Ville.

Pour sa part, le président de la FTQ, Clément Godbout, a avancé une avenue possible de règlement en parlant de négocier une convention de sept ans au lieu de trois. « Cela permettrait de rechercher une certaine forme de partenariat », a-t-il dit.

De son côté, le président du local 301, Jean Lapierre, a révélé que son syndicat était prêt à céder jusqu'à 170 postes pour réduire du plancher d'emploi. Il a



toutefois rejeté la proposition du ministre Chevette de l'abaisser de 216 par année pendant trois ans ce qui ferait qu'en 1998, il serait fixé à 3412 postes.

Le député péquiste de Roberval, Benoit Laprise, s'est dit estomaqué par la demande de réduction des heures de travail des cols bleus qui veulent être payés 37 1/2 heures pour 35 heures travaillées. Cette demande est évaluée à 9 millions de dollars.

Enfin, signalons que pour la première fois depuis l'existence du syndicat des cols bleus, le président Jean Lapierre a révélé que son syndicat avait abandonné la négociation d'affrontement pour lui substituer la négociation raisonnée. □

PAUVRES

Un Montréalais sur 5 vit de l'aide sociale

consacrée à l'aide sociale. Cette administration, à elle seule, coûtera cette année 62 millions, selon les données fournies hier soir par M. Guay aux membres de l'administration municipale.

« La reprise économique ne signifie pas nécessairement une reprise de l'emploi sur le territoire même de Montréal, comme c'est le cas pour les villes de la banlieue. Les coupes sévères à l'assurance-chômage ont grossi nos rangs de 6000 personnes en trois mois, au début de l'an-

née », souligne le directeur Guay.

La direction du service met par ailleurs en lumière le drame des jeunes qui vivent des prestations. Les 18-30 ans frappés par la pauvreté, soit 35 300 ménages, constituent près de 30 % de la clientèle.

Le service y va d'une série de statistiques ahurissantes. Les licenciements ont amené à la sécurité du revenu une clientèle de plus en plus scolarisée : environ 51,5 % de la clientèle possède un diplôme secondaire et 29,2 % un diplôme post-secondaire, explique les responsables du service.

L'administration Bourque, à son arrivée à l'hôtel de ville,

VÉRIFICATEUR

Un «voix collectif» de 2 milliards

actives du point de vue du fisc, mais ne prélèvent pas de taxe de vente alors qu'elles le devraient.

Selon le vérificateur, les revenus non déclarés se décèlent surtout par des visites. Or, deux pour cent de la clientèle est ainsi contrôlée, bien que de telles enquêtes aient un « rendement » de 500 \$ l'heure en moyenne.

Dans les déclarations des particuliers, c'est le laxisme total pour les frais de garde. La moitié des reçus fournis ne peuvent être retrouvés du côté des revenus.

Du point de vue des services, Québec n'a guère de félicitations à recevoir. Trois coups de fil sur quatre des citoyens dans les ministères se perdent dans la stratosphère. Les renseignements sont incomplets, erronés, contradictoires ou le temps d'attente décourage les clients. Des orga-

nismes produisent encore des formulaires de six pages avec 12 grilles de calculs.

Le gouvernement possède trop d'avions et d'hélicoptères, qui sont systématiquement sous-utilisés. Mal conçues, mal éclairées, les routes sont bien mal entretenues. Québec ne peut montrer que les 600 millions pompés des coffres de la Société d'assurance automobile ont été versés pour l'amélioration du réseau, comme promis.

Les assurances agricoles sont un panier percé : 45 millions ont été versés sans raison aux producteurs de porcs et autant, en deux ans, aux producteurs de céréales. Les calculs d'indemnités surévaluent systématiquement les coûts de production et, souvent, on indemnise sur la déclaration des producteurs, sans vérifier d'abord.

Dans l'aide sociale, dans 60 pour cent des cas, les « parains » qui font entrer des immigrants au pays sont dans une situation précaire et travaillent depuis moins de 12 mois. Entre

LE HIR

Des contrats de 1,5 million accordés aux amis de Le Hir

teriori, il n'y avait pas de procédure me permettant d'en être informé en temps utile », souligne-t-il.

Richard Le Hir dit surtout retenir du rapport le fait qu'il ne le met jamais en cause, pas plus que son personnel politique, dans l'adjudication des contrats. « Ces responsabilités relevaient conjointement et à des degrés divers du secrétaire général associé (son ami Pierre Campeau) et de son personnel. Lors d'une première enquête, en juin, le premier fonctionnaire Louis Bernard « m'avait indiqué au bout d'une dizaine de jours, et après examen du dossier, ne pas avoir de raison de ne pas se fier à M. Campeau », poursuit l'ancien ministre.

Pour le député libéral Jean-Marc Fournier, toutefois, les mesures annoncées par le premier

ministre sont insuffisantes. Devant la gravité des faits constatés, le dossier devrait être immédiatement transmis à la division des crimes économiques de la Sûreté du Québec, dit-il.

En conférence de presse, le vérificateur Guy Breton a expliqué que pas moins de 1,4 million pour dix contrats accordés par le Secrétariat à la reconstruction étaient allés à M. Lafrance, à des firmes dans lesquelles il avait des intérêts ou à des « sociétés » ou personnes qui lui sont liées directement ou indirectement.

« C'est un ensemble de personnes qui se connaissent, soit personnellement soit par l'entremise d'autres personnes, des gens qui, finalement, ont travaillé ensemble autour de ce dossier (les études du Secrétariat à la reconstruction) », résumait hier M. Breton.

Dans tous les cas, la procédure d'appel d'offres et les contrôles habituels du Conseil du Trésor furent court-circuités, le gouvernement plaçant l'urgence des travaux — le référendum

MEURTRE

Un jeune de 15 ans raconte le meurtre du couple Toope

rail, à l'arrière. Ils trouvent des bouteilles vides et Michael et l'accusé en prennent chacun une. Ils montent à l'étage.

Sur une table du salon, Michael trouve un sac à main, dans lequel il se met à fouiller. Les deux autres cherchent dans la maison, mais ne trouvent rien qui les intéresse. Ils se dirigent vers une chambre à coucher. John se glisse à droite, près d'un chiffonnier, tandis que l'accusé va dans l'autre sens. Et c'est à ce moment-là qu'ils entendent un ronflement.

« Ça nous a figés, raconte le témoin. Ma première pensée, c'est de partir tout de suite, mais je pense qu'il y a peut-être quelque chose à prendre. » Il fouille, son bâton dans les mains. Derrière, il entend quelqu'un remuer. Malgré la pénombre, il se tourne vers l'accusé, qui est près du lit. Il a l'impression que Mme Toope le regarde et il l'entend demander : « Qui est là? »

Mme Toope se tourne alors vers son mari, et l'accusé de 13 ans la fauche d'un coup de bouteille. « J'ai entendu deux coups », dit-il. Il a aussi entendu un grognement, il reste complètement figé. Le prêtre anglican se réveille lui aussi et se dresse dans le lit, mais John

le frappe de son bâton, sur la nuque.

Il affirme qu'il n'a frappé que trois coups, et qu'il ne les a infligés qu'à M. Toope. Il lance alors le bâton à son complice et se retourne pour s'emparer de quelques objets de valeur (deux coffrets à bijoux, notamment). Derrière lui, il entend des bruits de coups répétés, mais il ne se retourne pas. Il ressort de la chambre, un sac à la main, contenant les objets volés, et tombe sur Michael qui ne sait encore rien de ce qui s'est passé. Ils sortent de la maison. Leur cadet les suit quelques instants plus tard.

Au cours d'un contre-interrogatoire serré par l'avocat du plus jeune des trois présumés meurtriers, l'adolescent de 15 ans a dit qu'il a songé à appeler le 911 pour signaler l'incident et pour qu'on porte secours aux Toope. Mais ses complices, a-t-il affirmé hier, s'y sont opposés.

Une demi-heure ou une heure plus tard, dans la nuit, les trois adolescents sont retournés chez le couple, pour y prendre l'automobile. Pendant que John sort le véhicule du garage, les deux autres retournent dans la maison, sans chercher à savoir ce qu'il advient du couple. Les trois adolescents se sont ensuite baladés durant quelques heures, avant d'abandonner la voiture derrière un restaurant du coin.

Le procès se poursuit demain et vendredi. □

l'an dernier, projetait d'embaucher 1000 jeunes travailleurs, durant des périodes de pointe, mais ce programme s'est buté aux dispositions de toutes les conventions collectives en vigueur, d'autant plus que le principal syndicat, celui des cols bleus, est actuellement dans une phase critique de négociation. Ce programme fut donc un échec, admettent les responsables du service de la Sécurité du revenu.

« Nous tentons par ailleurs, de toutes nos forces, de sensibiliser les entreprises montréalaises à la nécessité de relancer l'emploi. Plus de 80 % de nos prestataires sont admissibles à différents programmes », soutient M. Guay.

Au cours de l'année 1996, deux grandes priorités sont retenues par le service : les jeunes et les familles monoparentales. Ces dernières constituent 19 % de la clientèle.

Le directeur, M. Guay, refuse de parler de fraudes massives dans son service. Selon lui, tous les dossiers sont traités avec sérieux et un suivi rigoureux est en vigueur.

Le service compte 76 vérificateurs et enquêteurs qui ont reçu une formation sur de nouvelles façons de faire. Ils travaillent maintenant en collaboration avec le ministère du Revenu. Ils ont également été formés selon des critères précis d'entrevue avec les nouveaux prestataires. □

1987 et 1994, Québec a payé 237 millions d'aide sociale à des prestataires qui, théoriquement, devraient dépendre de leurs parains.

Pour le logement social, la Société d'habitation du Québec distribue à l'aveuglette les logements de HLM : 8000 logements sont sous-utilisés, des couples se retrouvent dans des logements de trois chambres destinés à des familles. Plus de 30 000 personnes figurent sur les listes d'attente.

Sans la moindre approbation, la SHQ privilégie systématiquement les personnes âgées aux dépens des familles lors de la distribution de ces logements.

En matière de santé, le gouvernement n'a rien mis en place pour limiter le nombre de médecins, bien qu'il ait promis de résorber un surplus à compter de l'an 2006. On trouve autant de spécialistes que d'omnipraticiens, une situation qui ne s'appuie sur aucun argument, bien que ce ratio ait une grande importance pour les coûts du système de santé.

La recherche universitaire manque de contrôle. Une fois accordés, les projets de recherche subissent des changements sans que les institutions soient consultées. Bien que des centaines de millions publics et privés se dépensent en recherche, les universités n'ont pas d'outils de contrôle suffisants pour jouer leur rôle de fiduciaires de ces subventions.

La propension des universités à permettre que les professeurs aient des tâches allégées pour pouvoir faire de la recherche coûte 20 millions au gouvernement. Le suivi des étudiants est insuffisant et débouche sur des prolongements de scolarité inutiles et coûteux.

Les musées sont subventionnés à l'aveuglette depuis quatre ans ; 40 pour cent de leurs collections devraient être restaurées et ils n'effectuent pas d'évaluation de leurs expositions. Dans le cas du Musée du Québec, 40 pour cent des pièces de la collection ne peuvent être exposées tant elles sont détériorées. □

trats, les travaux furent entrepris avant même leur autorisation par le Conseil du Trésor. Dans huit cas toujours, le paiement aux fournisseurs fut fait à partir d'informations incomplètes quant au temps travaillé et à la nature des travaux réalisés. Cinq compagnies ont été payées pour des travaux qu'elles n'ont pas accomplis. Les honoraires étaient établis sans tenir compte de l'expérience des consultants ni des mandats. Dans six cas, elle a atteint ou dépassé les plafonds de tarifs fixés par le Trésor.

Même si le sous-ministre Pierre Campeau avait délégué son autorité à un directeur qui lui négociait les contrats, « un sous-ministre reste toujours responsable de tout ce qui arrive dans son ministère », a dit hier le vérificateur Breton.

Claude Lafrance fut pendant plusieurs années l'associé, puis le patron, de M. Campeau dans Solin, une firme de consultants qui a bénéficié de plus de 300 000 \$ de contrats de l'Association des manufacturiers. □

ROLEX
Cellini
CELLINI:
L'ART
DU TEMPS

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020, rue de la Montagne
845-4651

Le ministre Brassard reporte sa décision sur l'incinérateur de l'Est

GILLES PAQUIN

■ Après avoir pressé Québec de se prononcer sur le projet de construction du super-incinérateur de l'Est, 16 des maires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal (RIGDIM) souhaitent maintenant qu'il reporte sa décision tant qu'il ne les aura pas entendus.

Cette requête étonnante a été reçue favorablement par le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, qui a accepté d'attendre un certain temps avant de formuler des recommandations au cabinet à ce propos. Il a cependant refusé de recevoir les maires.

Déjà en possession du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) depuis 1993 et ayant reçu récemment l'analyse environnementale de son ministère à ce sujet, M. Brassard était

sur le point de trancher la question. « Nous avons appris entre les branches qu'il s'apprêtait à prendre une décision et nous avons demandé à le rencontrer pour nous assurer qu'il possédait toutes les informations nécessaires », a dit le maire de Dollard-des-Ormeaux, Edward Janiszewski.

Adversaire de cette proposition depuis le tout début, M. Janiszewski demeure résolument opposé à la construction de ce gigantesque incinérateur. Selon lui, c'est un projet mal conçu et beaucoup trop cher parce qu'il a été négocié derrière des portes closes « sans soumissions publiques responsables ».

« J'espère que le ministre va suivre les recommandations du BAPE, j'aimerais d'ailleurs obtenir copie de l'analyse environnementale du ministère pour voir si elle va dans le même sens », a ajouté le maire.

Dans son rapport déposé en août 1993, le BAPE

qualifiait le projet d'inacceptable aux plans environnemental, social et économique. Il demandait à la RIGDIM de le modifier pour que la gestion des déchets dans l'île de Montréal soit planifiée de façon concertée par la métropole et sa banlieue.

Il n'est pas question de rendre cette analyse publique avant que le ministre fasse connaître sa recommandation, a déclaré son attachée de presse, Louise Accolas. Selon elle, M. Brassard a réitéré sa confiance dans les études du BAPE cette semaine et il s'est d'ailleurs appuyé sur celles-ci récemment pour refuser la demande d'exploitation du centre d'enfouissement de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et accepter le projet de triage de Lachenaie.

Les membres de la RIGDIM doivent se réunir pour la première fois depuis un an, jeudi soir prochain, lors d'une assemblée publique à l'hôtel de ville de Mont-Royal.

Des parents forcés de verser une pension à leur fille majeure

YVES BOISVERT

■ Des parents qui avaient coupé les vivres à leur fille de 18 ans parce qu'elle était allée vivre avec un homme de 30 ans viennent de se faire ordonner par la Cour supérieure de lui verser une pension de 80 \$ par semaine.

Julie est une jeune fille brillante qui a chaviré pour Mario, rencontré dans un cours de karaté. Elle avait 16 ans, Mario 28. Mario a une situation « instable » et vit des prestations d'aide sociale. Il est le père d'un enfant de quatre ans qu'il a eu avec une autre femme. Peu avant d'avoir 18 ans, Julie a décidé d'aller vivre avec Mario.

Les parents de Julie, qui désapprouvent depuis le début la relation de leur fille, ont tenté par tous les moyens de la faire revenir à la maison. Ils ont continué à payer les frais scolaires (scolarité, livres, etc.) de leur fille, ses frais de transport et ses pilules anticonceptionnelles. Mais ils ne veulent pas payer pour la faire vivre chez Mario. Ils lui offrent de revenir à la maison de l'un ou l'autre (les parents sont séparés depuis peu).

Julie a commencé à travailler 15 heures par semaine au salaire minimum. Les 90 \$ qu'elle gagne ne sont pas suffisants, d'autant moins que Mario ne l'aide aucunement financièrement.

Les parents ont les moyens d'aider leur fille, mais pour eux, il s'agit d'une question de principe.

Perturbée par la situation, Julie n'a réussi que trois cours sur huit au cégep, et ne peut espérer obtenir son DEC avant décembre 1996.

Elle s'est donc adressée à la Cour supérieure pour régler son problème. Le juge Jean Guibault passe en revue les décisions des tribunaux sur la question pour démontrer que des parents peuvent, à l'occasion, être forcés de verser une pension alimentaire à leurs enfants majeurs, même s'ils ont quitté la maison.

La pension alimentaire n'est pas une récompense. D'autre part, ce n'est pas parce que les parents ont les moyens de la verser qu'elle sera obtenue. Dans un cas comme celui de Julie, il faut que l'enfant n'ait pas de moyens de subsistance et qu'il ait fait des efforts et pris tous les moyens pour assurer sa subsistance.

Les tribunaux sont enclins à accorder une pension aux enfants de 18 à 22 ans s'ils sont sérieux dans leurs études, et s'ils occupent un travail à temps partiel pour subvenir à leurs besoins, note le juge Guibault. Le concubinage n'est pas un facteur à considérer, même si une décision de 1979 concluait que « les concubins doivent prendre les dispositions nécessaires pour subvenir aux besoins de leur ménage », et que les parents n'ont pas à payer pour le choix de leurs enfants.

Le juge Guibault en vient à la conclusion que Julie est digne de confiance et peut réussir brillamment. Il est « fondamental », écrit-il à plusieurs reprises, que cette fille puisse poursuivre ses études, au moins pour terminer son cégep. Les parents aiment leur fille, mais le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point, observe le magistrat, et il est illusoire de penser que Julie reviendra à la maison.

Le juge Guibault accorde donc une pension de 80 \$ par semaine à Julie, mais pour une durée limitée, soit jusqu'au 30 juin 1997. Julie devra fréquenter assiduellement le cégep et compléter son cours avec succès d'ici-là. Elle devra tenir ses parents informés de ses résultats, et si elle échoue plus du quart de ses cours, la pension pourra être annulée.

La mort d'Odette Pinard pèse lourdement sur ses collègues

MARC THIBODEAU

■ Le souvenir de la mort d'Odette Pinard, cette policière tuée par balle la semaine dernière, plane lourdement sur le petit poste de police communautaire du secteur Cartierville où le drame est survenu.

« C'est certain que je ne peux pas entrer dans les locaux sans m'imaginer ce qui est arrivé, que je ne peux pas m'asseoir sur sa chaise sans penser à elle. Et que je ne peux pas non plus ne pas me poser des questions lorsque je vois mon collègue quitter le bureau et me laisser seul pour aller se chercher de la bouffe. Une telle situation ne doit plus jamais survenir », déclare Bruno Blouin, qui, à l'instar des autres policiers du poste communautaire, tente tant bien que mal de se remettre de la mort violente de sa collègue.

Une mort qui, avoue-t-il sans retenue, est des plus difficiles à digérer. « La tristesse prend de loin le dessus sur le désir de vengeance, note le policier de 31 ans, qui était à son domicile lorsque le drame est survenu. C'est un sentiment qui te fait perdre tes moyens, qui prend toute la place. »

L'arbitraire du geste posé le 27 novembre dernier ne fait qu'accroître, à ce titre, la difficulté d'aller de l'avant. « La première chose que l'on se demande, c'est pourquoi? Les gens ont besoin de savoir. Moi aussi. »

Tout au long de la semaine, poursuit-il, la population, ébranlée, n'a cessé de souligner son indignation face au meurtre d'Odette Pinard tout en multipliant les gestes de soutien envers ses collègues éplorés.

« Les gens comprennent notre fardeau, dit M. Blouin, qui compte dix ans de service à la police de la CUM. Les enquêteurs de la section des homicides, qui ont sillonné le quartier toute la semaine à la recherche d'indices, n'en reviennent tout simplement pas de l'affection que nous manifeste la population. »

Lui-même se dit peu étonné de cette situation puisque les agents du poste communautaire, mis en place à titre de projet-pilote en mars 1993, sont « très appréciés » par les résidents du quartier.

Odette Pinard ne faisait pas exception à la règle. « C'était une femme débordante d'énergie et toujours de bonne humeur. Elle faisait pleinement partie de la gang... », note M. Blouin, qui travaille au poste communautaire de Cartierville depuis sa fondation.

« Odette était très contente d'avoir

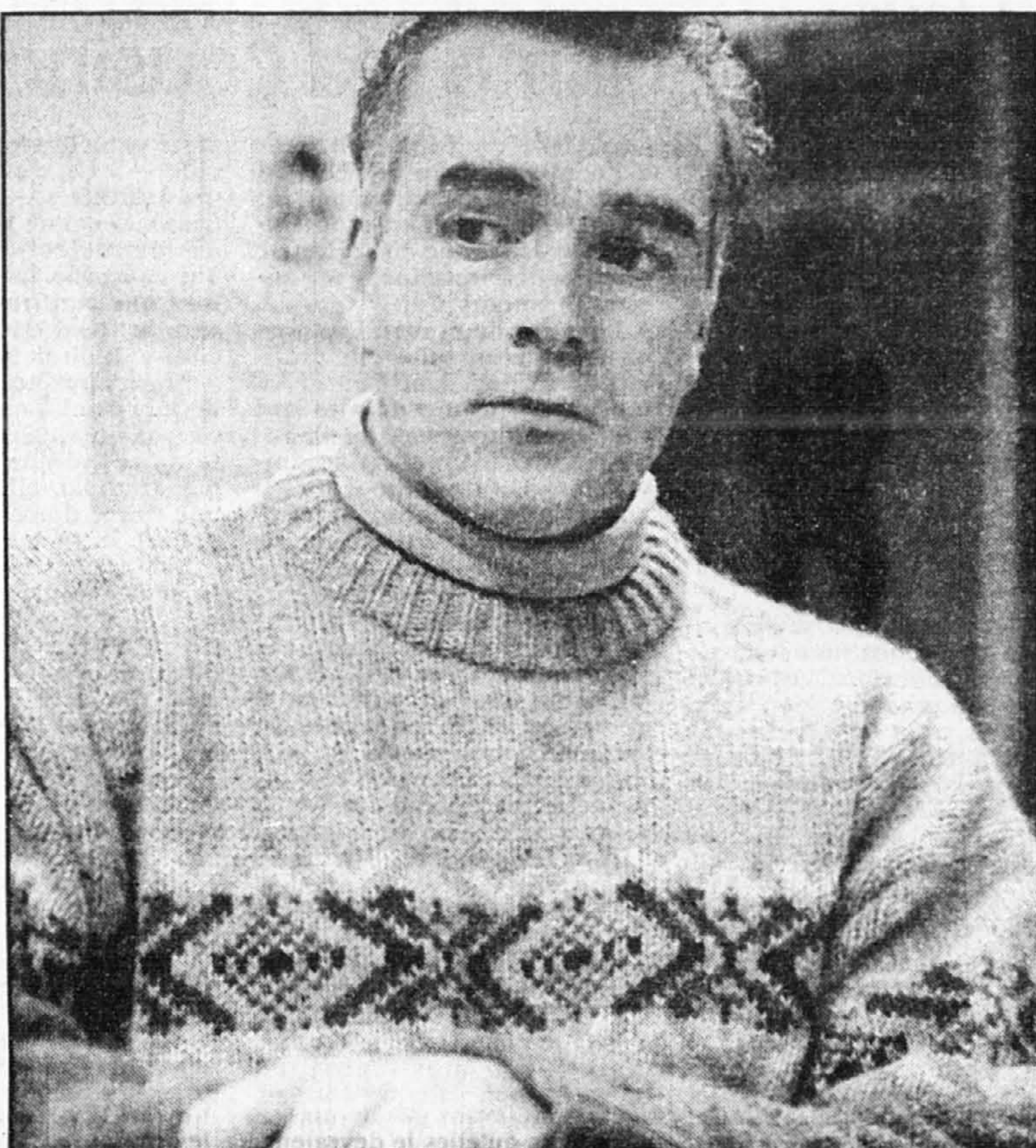


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Bruno Blouin, à l'instar de ses collègues du poste de police communautaire de Cartierville, tente tant bien que mal de se remettre de la mort de sa collègue Odette Pinard, abattue froidement par balle le 27 novembre dernier.

été assignée à la police communautaire il y a quelques mois, note le policier. Elle croyait à ce projet. »

Une conviction que partage plus que jamais M. Blouin. « Sa mort n'a rien changé à ce niveau, dit-il. La police communautaire donne des résultats et correspond à ce que les gens veulent. C'est dans ce sens-là qu'il faut aller. »

Il y a évidemment des sacrifices à faire en ce sens, déclare-t-il, puisque cette nouvelle forme d'intervention, axée d'abord sur la prévention, fait moins de place à la répression et aux coups d'éclat qui lui sont propres. « C'est certain que je ne peux savoir,

par mes actions de prévention, si j'ai réussi à éviter en bout de ligne deux, trois ou quatre cents crimes. Mais je crois qu'il faut se concentrer d'abord à ce niveau parce qu'il est trop tard lorsqu'on intervient pour procéder à une arrestation. Le mal est déjà fait. »

L'approche, reconnaît-il, lui vaut parfois des quolibets de la part de policiers assignés à des fonctions plus traditionnelles. « Certains d'entre eux ont un sourire au coin des lèvres lorsqu'ils entendent parler du travail que nous faisons. Mais c'est parce qu'ils ignorent encore à quel point notre rôle est valorisant. »

L'enquête policière piétine

ANDRÉ CÉDILLOT

■ « On revient à la case départ », a lancé, désappointé, hier, l'inspecteur Jean Ostiguy, qui supervise l'enquête sur le meurtre de la policière Odette Pinard, abattue par balle il y a neuf jours.

Depuis le tout début de leurs recherches, les détectives montréalais étaient sur les talons d'un « homme à l'allure bizarre » qui fréquentait assiduellement le centre commercial du boulevard Gouin, où se trouve le petit poste de police.

Autre détail important, le suspect possédait chez lui un revolver du même gros calibre que celui qui a servi à assassiner la jeune policière. Selon l'inspecteur Ostiguy, des expertises ont toutefois démontré que les enquêteurs faisaient fausse route et que l'arme n'était pas la bonne.

L'enquête s'avère d'autant plus difficile que les policiers n'ont aucune idée du mobile du meurtre de l'agent Pinard. Est-ce un geste gratuit? Une vengeance? « Toutes les hypothèses sont bonnes, mais tout porte à croire que ce n'est pas lié à la vie privée de la victime », a souligné avec réserve le commandant de la division des crimes majeurs.

Hier, l'inspecteur Ostiguy a réuni ses officiers dans le but de développer une nouvelle stratégie et réorienter l'enquête à partir des maigres indices qu'ils possèdent. Lesquels, en gros, se résument à l'heure du crime, au projectile et à une vague description d'un suspect fournie par des témoins.

Entre-temps, la Commission de la santé et de la sécurité au travail poursuit ses recherches pour savoir si le mini-poste de Cartierville répondait à toutes les normes prescrites.

À moins d'avis contraire, les conclusions de la CSST ne seront connues qu'une fois terminée l'enquête sur le meurtre d'Odette Pinard. Cette procédure exceptionnelle, a expliqué une porte-parole, a pour but de ne pas nuire à l'enquête policière. Il se peut aussi, d'ajouter Marie-France Dufour, que des éléments de l'enquête de la police puissent servir à la CSST.

Un comité formé de membres du service de police et du syndicat devrait pour sa part réévaluer l'ensemble des mesures de sécurité non seulement au mini-poste de Cartierville, mais aussi dans les cinq autres postes satellites ou comptoir de service ouverts ailleurs sur l'île de Montréal.

En attendant les résultats de cette étude, sur ordre du directeur Jacques Duchesneau, deux policiers sont affectés en tout temps dans les six postes communautaires.

L'EXPRESS DU MATIN

SAISIE DE MARI...

■ Des enquêteurs de la Sûreté du Québec à Joliette ont saisi hier, vers 21h, 855 plants de marijuana d'une valeur approximative de 90 000\$ lors d'une perquisition réalisée au 151 de la rue Noël, à Chertsey, non loin de Rawdon. Les plants, cultivés en pots, se trouvaient dans le sous-sol du bungalow. Le propriétaire de l'immeuble, âgé de 34 ans, a été arrêté sur les lieux. Deux autres individus de la région, âgés de 24 et 35 ans, ont également été appréhendés en relation avec cette affaire.

ET DE HASCHISCH

■ La GRC de Joliette a procédé avant-hier à l'arrestation d'André Fortin, 53 ans, domicilié au 123, rang du Cordon à Sainte-Julienne, alors qu'il était en possession de 25 kilos de haschisch. L'enquête, qui a débuté trois mois auparavant, a permis d'exécuter un mandat de perquisition dans un entrepôt situé sur la route 125 à Saint-Esprit, où les policiers ont saisi une autre quantité de 37 kilos de haschisch. Cet entrepôt était loué par l'accusé.

LE MASSACRE DE POLY

■ La Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence présente ce soir, à 20 h, un concert-commémoration à l'église Saint-Jean-Baptiste (coin Rachel et Henri-Julien), pour marquer le sixième anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique où quatorze étudiantes ont été abattues. Le chœur Cantare interprétera de courts chants classiques, ainsi que Missa Dei Filii du compositeur Zelenka. Les billets, au coût de dix dollars, seront disponibles à la porte de l'église.

LA CSN SE SOUVIENT...

■ La CSN invite ses 250 000 membres à porter aujourd'hui un ruban ou un brassard blanc, en souvenir des 14 étudiantes assassinées à l'École Polytechnique de Montréal il y a six ans. La CSN joint ainsi sa voix aux femmes et aux groupes de femmes qui insistent pour que le port du ruban ou du brassard blanc signifie une volonté immédiate de construire une société tolérante, ouverte et non-violente.

INDIVIDU RECHERCHÉ

■ La police de la CUM est à la recherche d'un individu âgé d'environ 30 ans, mesurant quelque 1 m 65 (5 pi 6 po) et pesant 63 kg (140 lbs). Les cheveux noirs et s'exprimant en anglais, il est soupçonné d'avoir commis un vol qualifié, le 29 novembre dernier, dans une institution financière située au 4861 Van Horne à Montréal. Lors de ce vol, le suspect était vêtu d'un manteau de couleur beige à collet double et d'une chemise à carreaux. Toute information à son sujet peut être transmise au 280-2065.

SEXAGÉNAIRE DISPARU

■ Antoine Comeau, 64 ans, est disparu depuis le 14 novembre de son domicile du 2177 Desjardins (app. 1) à Montréal. Mesurant 1 m 70 et pesant 73 kg, il a les cheveux gris et les yeux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2252.

MARATHON D'OXFAM-QUÉBEC

■ Les employés d'OXFAM-Québec et de nombreux bénévoles se réuniront samedi prochain dans les locaux de la firme SODEMA pour procéder à leur marathon téléphonique visant à rejoindre plus de 2 000 donateurs. Ce marathon se déroulera de 8 h 30 à 15 h et on espère amasser lors de cette seule journée plus de 60 000 \$. La population est invitée à téléphoner au 1-800 OXFAM-95 pour faire enregistrer leurs dons.

LUTTE CSN-FTQ

■ La CSN et le Syndicat des travailleurs du Casino de Hull se sont adressés au Bureau du commissaire général du travail à Québec pour lui demander de juger irrecevables deux requêtes en accreditatation syndicale déposées le 13 novembre par le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). Elles visaient à représenter, d'une part, les croupiers et, d'autre part, tous les autres employés du futur Casino de Hull, à l'exception de ceux affectés à la restauration. Dans leur requête, la CSN et le Syndicat du Casino de Hull font valoir plusieurs motifs qui devraient inciter le Bureau du commissaire à désigner un commissaire du travail afin d'entendre leurs arguments quant à l'irrecevabilité des requêtes en accreditatation syndicale déposées par le SFCF.

DÉCÈS DE VICTOR COTÉ

■ La police de la CUM tente d'entrer en communication avec la famille de Victor Côté, 87 ans, décédé le 15 novembre dernier à l'hôpital Saint-Charles-Borromée à Montréal. On peut joindre le SPCUM à ce sujet au 280-2533 ou au 280-2333.

PREMIÈRE CHEZ LES PROFESSIONNELLS

■ Dans un souci de protection du public, l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec annonce la signature d'une entente avec les deux associations de thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec pour l'intégration de leurs membres. En vertu du protocole signé hier, tous les thérapeutes conjugaux et familiaux qui en feront la demande seront intégrés à l'OPTSQ et considérés comme des professionnels de plein titre.



un Noël tradition Ailes

Tous vos cadeaux sous un seul toit!

Aux Ailes de la Mode, vous trouverez les plus beaux vêtements, des accessoires déco exclusifs, de délicieux cadeaux gourmet, en plus d'une foule de petits plaisirs qu'ils apprécieront toute l'année!

AILES

LES AILES DE LA MODE

HORAIRE DES FÊTES: LUNDI AU VENDREDI, 9H30 À 21H • SAMEDI, 9H À 17H • DIMANCHE, 10H À 17H

M A I L C H A M P L A I N , B R O S S A R D • 6 7 2 - 4 5 3 7

Les pompiers veulent être en plus premiers secouristes

ANDRÉ PÉPIN

■ Le service des incendies de Montréal pourrait rapidement jouer un autre rôle de sauvetage en intervenant le premier, et en moins de cinq minutes, pour des urgences médicales.

« Nous pourrions facilement sauver plus de 100 vies si l'on nous donnait la responsabilité de premiers secouristes. Je demande simplement une aide financière de 6 millions pour assurer la formation de base et Montréal pourrait compter sur plus de 1 600 pompiers pour assurer ce nouveau service », a expliqué hier le directeur des pompiers, M. Roméo Noël, en présentant ses prévisions budgétaires pour l'année 1996, devant une commission du conseil.

« Le service des incendies et l'administration municipale, le maire Pierre Bourque en tête, nous faisons des pressions auprès du gouvernement du Québec, pour obtenir l'aide financière nécessaire à ce projet qui nous tient particulièrement à cœur », a indiqué M. Noël.

Il explique que les pompiers pourraient, en intervenant rapidement, éviter plusieurs transports par ambulance, une dépense moyenne de près de 100 \$ par appel.

« Nous avons besoin de matériel de réanimation et de formation. Nous avons par ailleurs les équipements motorisés, les petits camions, nécessaires à nos déplacements », ajoute-t-il, précisant qu'un tel service permet notamment d'utiliser davantage les pompiers des 36 postes de Montréal qui coûtent, globalement, près de 150 millions par année. Le budget, cette année, est de 147,9 millions, en hausse de 6,5 millions.

Le service des incendies repousse par ailleurs l'idée de s'impliquer directement dans les services ambulanciers, comme l'avait souhaité précédemment le maire Pierre Bourque. « Il faudrait, pour ce faire, revoir en profondeur le service d'une corporation en place qui dessert également Laval. La première étape que nous voulons franchir, c'est la mission de première intervention. »

Par ailleurs, les étudiants pompiers qui fréquentent l'école Saint-Maxime, à Laval, qui voyaient leur avenir bouché, ont appris une bonne nouvelle. Montréal, dans les prochains mois, pourrait être forcé d'embaucher au moins 28 pompiers, après avoir décidé d'une coupe de 40 personnes, l'été dernier.

Une sentence arbitrale, rendue hier, oblige en effet Montréal à garder 1 660 pompiers à son service. La ville n'a pas fait la preuve qu'une réduction des effectifs ne mettait pas la sécurité des citoyens en péril.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

L'ex-présidente du comité exécutif de Montréal, Léa Cousineau, est revenue à ses anciennes amours. Elle dirige par intérim l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM.

« Il faut empêcher l'effritement de Montréal », clame Léa Cousineau

PIERRE GINGRAS

■ Léa Cousineau suit toujours la politique municipale. D'un oeil distant, dit-elle, mais toujours intéressée.

Un an après avoir quitté l'hôtel de ville, l'ex-présidente du Comité exécutif vous dira qu'elle a toujours une passion pour Montréal. Une passion qu'elle voudrait voir partagée par le reste des Québécois, notamment par le gouvernement du Québec et par tous les élus municipaux de la grande région métropolitaine.

« Il n'y a pas encore de consensus au Québec au sujet de Montréal. Pourtant, Montréal est la plus grande région de la province, c'est la ville la plus importante, c'est un moteur économique de première importance. Il faut empêcher son effritement car c'est toute la province qui en souffrirait. »

Voilà une réalité dont il faut convaincre tous les Québécois même si, convient-elle, il faudra inventer des modèles pour réaliser cette symbiose entre le reste de la province et la métropole.

Non, Mme Cousineau, ne reprend pas du service public. Même si elle rencontrerait DE nouveau les journalistes demain, ce sera seulement le temps de procéder au lancement de quatre ouvrages auxquels est associé intimement

l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM dont elle est directrice par intérim. L'ex-présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal est revenue à ses anciennes amours.

Lors des deux mandats passés à l'hôtel de ville, elle profitait d'un congé sans solde. Au lendemain d'une défaite qui l'avait bouleversée, elle pouvait retrouver un poste à l'université. « Un privilège », dirait-elle. Elle occupe aussi le poste d'attachée d'administration au Bureau de la coopération internationale de l'université.

Son nouvel emploi la tient bien occupée, mais ce n'est pas le rythme infernal d'antan. « Prendre une soirée tranquille et passer enfin une nuit de sommeil « normale » est parfois bien réconfortant », confie-t-elle. Sa défaite fut vécue un peu comme on vit un deuil. « Dans les dernières semaines, on savait que cette éventualité était possible. Mais quand on fait tout ce qu'on peut pour que cela ne se produise pas, l'échec est encore plus cuisant. C'est vrai que j'ai pleuré. Je suis faite comme ça. Je n'ai jamais caché mes émotions même si mon rôle me donnait parfois une image de femme dure. »

Celle qui fut en 1974 la première présidente du RCM a toujours la piqure de la politique. Si elle refuse catégoriquement de commenter ce qui se

passait actuellement à l'hôtel de ville — « Ça, c'est le rôle d'André Lavallée » — elle vous dira néanmoins que les événements des dernières semaines en ce qui concerne les cols bleus ne font que confirmer que le travail du RCM dans ce domaine était tout un défi.

Mme Cousineau est toujours membre actif du parti et elle est toujours consultée par certains conseillers. Mardi soir, par exemple, elle participait à une soirée de collecte de fonds pour le RCM.

Selon elle, le RCM doit être la seule solution pour Montréal lors des prochaines élections. « Bien sûr nous avons fait des erreurs. Le parti doit aussi se redéfinir. Mais l'avenir de Montréal passe par ce parti », soutient-elle.

Agée de 53 ans, Mme Cousineau sera-t-elle la lors de la prochaine campagne ? « Je n'ai pas de plan de carrière mais j'ai de la suite dans les idées, comme disait Lise Payette lorsqu'elle était ministre. (Mme Cousineau a travaillé deux ans au bureau de Mme Payette). Je ne ferme pas la porte. Il n'est pas évident que je recommencerais demain matin, lance-t-elle en faisant allusion à son dernier rôle au Comité exécutif. Pour l'instant, je suis tranquille. Je suis en dormance, comme on dit pour les végétaux ». Le maire jardinier doit espérer que l'hiver de Léa Cousineau durera longtemps.

Le réaménagement de l'hôtel de ville de Montréal a coûté 643 000 \$

YVON LABERGE

■ Le réaménagement des cinq étages de l'hôtel de ville a coûté 643 000 \$ aux Montréalais, soit 119 000 \$ de plus que ne l'avait prévu le maire Bourque en février dernier.

Selon le directeur du Service des immeubles, André Blain, les travaux effectués au rez-de-chaussée de l'édifice ont coûté 139 000 \$, ceux au premier et au deuxième étages respectivement 14 000 \$ et 135 000 \$. Rendu au troisième, la facture a grimpé d'un bond à 325 000 \$ pour redescendre à 30 000 \$ au quatrième.

M. Blain comparait hier devant la commission des finances et du développement économique du Conseil municipal chargée d'étudier les crédits budgétaires de son service pour l'année 1996.

Il a précisé que le réaménagement des cinq étages de l'hôtel de ville a permis d'y ramener une centaine de fonctionnaires. Ce qui, a-t-il ajouté, fera économiser 6,8 millions en loyer en cinq ans.

Cela dit, pour l'essentiel, les travaux de réaménagement ont aussi été réalisés pour satisfaire à la décision de Pierre Bourque d'installer son bureau au deuxième étage plutôt que dans celui de son prédécesseur au quatrième.

Dans son édition du 11 février dernier, *La Presse* révélait que cette décision du maire Bourque coûterait 435 000 \$ aux contri-

buables montréalais.

Cette information avait été divulguée la veille devant une commission permanente du Conseil municipal par Roger Galipeau, le directeur du Service des immeubles d'alors. Depuis, M. Galipeau a été promu par M. Bourque à la direction de l'important Service des finances et du contrôle de la Ville de Montréal.

Deux jours plus tard, soit le 13 février, ulcéré et blessé, le maire de Montréal convoquait les journalistes à une conférence de presse pour désamorcer l'affaire et leur offrir, la veille de la Saint-Valentin, un symbolique cœur en chocolat. Il avait profité de l'occasion pour annoncer que les travaux ne coûteraient pas 435 000 \$ aux Montréalais mais plutôt 524 000 \$!

Et hier, celui qui a succédé à M. Galipeau au Service des immeubles a révélé que le réaménagement de l'hôtel de ville a coûté 643 000 \$, soit 119 000 \$ de plus que prévu.

Cela dit, le budget 1996 du Service des immeubles s'élève à 100,4 millions de dollars contre 106,2 millions cette année pour gérer et entretenir les 874 propriétés de la Ville.

Selon le directeur du service, André Blain, le parc immobilier se détériore plus rapidement qu'on y investit de l'argent pour l'entretenir et son état de dépréciation le met dans une situation critique.

Bref, à force de sabrer l'essentiel, ne restera que l'accessoire...

En bref

ENTENTE À LA BIOSPHERE

■ La Biosphère et le projet de Black Creek ont signé hier une entente portant sur l'observation environnementale des écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent dans le cadre du programme *Un bassin-versement, un monde à protéger*. En vertu de cette entente, le projet de Black Creek s'engage à transmettre ses données et ses observations à la Biosphère. De son côté, celle-ci en assurera la diffusion auprès de la communauté scientifique et du public par l'entremise de son réseau de télématique et d'Internet. Le projet de Black Creek est un regroupement de citoyens à but non lucratif voué à la réhabilitation du Black Creek, un affluent important de la rivière Humber traversant les comtés de Vaughan, North York et York dans l'agglomération de Toronto.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

■ La régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval

a conclu une entente avec les secteurs public et privé pour assurer la disponibilité de 98 nouvelles places d'hébergement en soins de longue durée. Ces places, accessibles depuis le 27 novembre, seront temporaires, en attente de la construction des 300 lits autorisés par le ministère de la Santé sur le territoire lavallois.

EXPOSITION DE JOUETS

■ Le Mouvement québécois des camps familiaux, en collaboration avec la Ville de Montréal, organise une exposition de jouets. Ainsi, les 9 et 10 décembre, l'Aréna Maurice-Richard se fera belle pour recevoir les milliers de familles attendues pour l'événement Expo-Jouets. Centaines de jouets à prix réduits, animation pour toute la famille, concours pour les enfants, jeux d'habileté, maquillages, prix de présence... Les pompiers de Montréal seront également présents afin de recueillir des denrées alimentaires pour leurs papiers de Noël.

élysée

UNE GRANDE IDÉE SUR PAPIER

L'ÉLÉGANTE STYLO-PLUME ELYSÉE BLEU LAPIS SE TRANSFORME INGÉNIEUSEMENT EN STYLO À BILLE... ET VICE-VERSA! 125 \$ A L'ACHAT. OBTENEZ SANS FRAIS L'ENSEMBLE DE CONVERSION D'UNE VALEUR DE 24 \$. OFFERT AINSI EN CUIR LAQUÉ NOIR 110 \$ ET EN ÉCAILLE 125 \$

• 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 •
CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL •
MAIL CHAMPLAIN



LES ÉCONOMIES DE L'HEURE

POUR UN TEMPS LIMITE, BIRKS VOUS OFFRE À UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX UNE ÉLÉGANTE MONTRE POUR DAME À MOUVEMENT À QUARTZ. DEUX TONS. PLAQUE RHODIUM OU PLAQUE OR (NON ILLUSTRÉ). 125 \$ CH. (ORD. 175 \$)

• GARANTIE BIRKS DE TROIS ANS •
• GRAVURE SANS FRAIS • REMPLACEMENT DE LA PILE À VIE SANS FRAIS

• 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 •
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO



TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAUX DE FIN D'ANNÉE SUR LES MODÈLES 1995 ET 1996 NEUFS*

5,2%
24 mois**

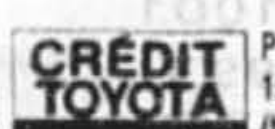
6,2%
36 mois

7,2%
48 mois**

TERCEL. COROLLA. CAMRY. AVALON. CELICA. SUPRA. PREVIA. 4RUNNER. T100. TOYOTA TACOMA.

Passez vite chez votre concessionnaire pour les détails.

Voire concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux



Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *Offres de financement sur approbation de crédit par Crédit Toyota valables uniquement pour tous les modèles Toyota 1995 et 1996 (sauf Paseo 1996) neufs, vendus et livrés avant le 31 décembre 1995. **Exemple : 15 000 \$ à 5,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 659,42 \$ pendant 24 mois. Frais d'emprunt de 826,08 \$. Coût total du prêt : 15 826,08 \$. Exemple : 15 000 \$ à 6,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 457,69 \$ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 476,84 \$. Coût total du prêt : 16 476,84 \$. Exemple : 15 000 \$ à 7,2 % (taux annuel de financement), soit des paiements de 360,59 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 308,32 \$. Coût total du prêt : 17 308,32 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 600,00 \$ de frais de transport et de préparation inclus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

DÉTERMINER LA LIGNE
TOYOTA
APOLLO 13.

Gagnez une des deux nouvelles Toyota Paseo 1996. Obtenez un bulletin de participation et les règlements du concours chez les concessionnaires Toyota participants ou à l'achat de la vidéocassette Apollo 13. Sur vidéocassette partout le 24 novembre. © 1995 Universal City Studios, Inc. Tous droits réservés.

Accusée d'avoir fourni des renseignements à un flic soupçonné de fraude

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Marie-Claude Chamard, 32 ans, une fonctionnaire municipale présumément complice de Jean Belval, un policier de la CUM, a été accusée hier, à Laval, de complot et de faux pour avoir utilisé à des fins personnelles l'ordinateur du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

Son beau-frère, Jean Belval, 43 ans, n'était pas présent à cette mise en accusation devant le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec. Un mandat d'arrestation a été émis contre le policier, qui est suspendu de ses fonctions depuis un an.

La Presse a appris que les renseignements fournis à Belval par Marie-Claude Chamard auraient porté sur l'identité de personnes appelées à témoigner dans son procès sous une accusation de fraude, à Québec.

Ironiquement, à sa sortie de l'audience devant la Commission de déontologie policière, Belval avait confié à un journaliste que, selon lui, le CRPQ n'était pas sûr parce que des informations pouvaient être coulées au profit de tierces personnes.

Mme Chamard a pu reprendre sa liberté sous caution après que son avocat, Yves Marchand, eut accepté en son nom les conditions exigées par le procureur du ministère public, Me Jean-Pierre Boyer.

Elle s'est donc engagée à ne pas entrer en communication avec Jules Livernois, Gaétan Rivest, Robert « Bob » Savard et Jean Belval. Pour ce qui est de Belval, elle est autorisée à le rencontrer pour les besoins de ce dossier, en présence de son avocat.

Livernois, un enquêteur privé, a été atteint dernièrement de projectiles au dos alors qu'il téléphonait à Rivest, un ex-caporal de la Sûreté du Québec.

À la suite d'une enquête de la Sûreté municipale de Laval, la Couronne a déposé à l'endroit de Belval et Chamard les mêmes chefs d'accusation : avoir com-

ploté pour l'utilisation frauduleuse et non autorisée de l'ordinateur du CRPQ et avoir utilisé un ordinateur dans l'intention d'obtenir frauduleusement et sans apparence de droit des services de l'ordinateur du CRPQ.

À Québec

Jusqu'à tout récemment, Marie-Claude Chamard était com- mis au poste de police numéro deux, situé boulevard Saint-Martin, à Laval, et elle avait accès au CRPQ pour les besoins de son travail. Elle est au service de Laval depuis une dizaine d'années. Elle est suspendue de ses fonctions sans salaire depuis plusieurs semaines.

Elle a été arrêtée lundi à son domicile d'Ayer's Cliff, dans les Cantons de l'Est. La police de Laval voulait aussi procéder à l'arrestation de Belval, mais le lieutenant-détective Serge Jacques et le sergent-détective Jean-Claude Poulin ont fait un voyage blanc à Québec. Ils s'étaient rendus au palais de justice dans le but de mettre la main au collet de Belval, qui devait s'y présenter pour obtenir la date de son procès dans une histoire de fraude immobilière de 9 millions.

Mais Belval ne s'est pas présenté devant le tribunal et, vendredi, un mandat exécutoire a été préparé pour la forme contre lui.

Joint au téléphone, son avocat, Me Claude Gagnon, a déclaré qu'une remise avait été faite à sa demande parce qu'il était pris dans un autre procès.

Belval avait néanmoins reçu instruction de la Couronne d'être présent pour entendre le juge accepter le report. Une autre tentative pour le joindre dans la région de Magog a vainement été faite plus tard dans la journée.

S'il est représenté par un avocat d'une importante étude à Québec, Belval a fait appel à l'Aide juridique pour s'occuper de son dossier à Laval et c'est Me Yves Marchand qui a été désigné.

Le commissaire à la déontologie enquêtera sur les allégations de cover-up

DENIS ARCAND

■ Le commissaire à la déontologie policière, Me Denis Racicot, refuse toujours de commenter les allégations de *cover-up* faites sous serment il y a 12 jours par un de ses propres enquêteurs.

Ce n'est qu'hier qu'il s'est ad- joint les services d'un ancien en- quêteur aux affaires internes de la Gendarmerie royale du Cana- da pour faire la lumière sur des allégations qui entachent la cré- dibilité de son institution. Me Racicot a aussi annulé une en- trevue prévue de longue date et qui devait avoir lieu cette semai- ne à La Presse.

Serge Fortin, directeur des communications du bureau du commissaire, n'a pas voulu révé- ler le nom de l'enquêteur engagé pour traiter le dossier, mais a ajouté que ce retraité récent a aussi oeuvré à Consommation et corporations Canada et à l'Offi- ce de protection du consommateur du Québec.

Le 24 novembre, un enqué- teur spécial au service du Com- missaire à la déontologie, Pierre Dugal, avait déclaré sous ser-

ment avoir reçu l'ordre de ses supérieurs de saboter une enquête portant sur des plaintes faites par Jean Belval, un policier de la CUM. M. Dugal avait déclaré durant son témoignage qu'on lui avait plutôt ordonné de poser des questions susceptibles d'aider la police, en rapport avec une enquête sur M. Belval, concernant un usage irrégulier de la banque de données du Centre de renseignements policiers du Québec (voir autre texte, ci-dessus).

Le commissaire Racicot a depuis ordonné à son directeur des enquêtes, Lucien Flamand, ainsi qu'à deux autres enquêteurs, de ne pas se présenter au travail.

Les irrégularités dénoncées par l'agent Dugal mettent en cause la crédibilité même du Comité de déontologie policière, qui se base sur les rapports de ses huit enquêteurs pour rendre ses décisions sur les 1 000 à 1 200 plaintes faites chaque année par les citoyens contre des policiers.

Homme accusé du meurtre d'une compagne de beuverie

MARCEL LAROCHE

■ Une accusation de meurtre au premier degré a été déposée hier contre André Nolet, un Montréalais appréhendé lundi soir par la police de la CUM relative- ment à la mort violente de Ginette Boucher.

Nolet aurait été la dernière personne aperçue en compagnie de la femme de 43 ans, peu de temps avant que son corps à demi-nu ne soit découvert dans un banc de neige, vers 16 h jeudi dernier, à l'arrière d'un centre hospitalier dans le quartier Saint-Henri.

L'enquête amorcée par les ser- gent-détectives Gérard Saint-Germain et P.A. Langlais, de la section des homicides de la po- lice de la CUM, a démontré que la victime avait fait la connais- sance de Nolet la veille, dans un bar de la rue Notre-Dame.

Après une soirée arrosée d'al- cool, le couple passablement éméché avait été vu quittant cet établissement à l'heure de la fer- meture, dans la nuit de mercredi.

L'autopsie pratiquée la semai- ne dernière au Laboratoire de médecine légale de Montréal a révélé que la victime avait subi une double fracture de la mâ- choire ayant entraîné une hé- morragie fatale.

Les enquêteurs de la CUM



André Nolet

n'ont mis que quatre jours pour retracer André Nolet, qu'ils ont finalement arrêté lundi soir à son domicile de la rue Beaulieu, dans Ville-Émaré.

L'homme de 36 ans, connu des services policiers pour des crimes antérieurs de voies de fait graves, vol qualifié et introduc- tion par effraction, a brièvement comparu hier devant le juge John D'Arcy Asselin, de la Cour du Québec.

Accusé du 48^e homicide com- mis en 1995 dans l'île de Mon- tréal, le prévenu a aussitôt repris le chemin des cellules en atten- dant son enquête fixée pour la forme au 20 décembre prochain.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Comme certains le craignaient, il y a eu embouteillage hier après-midi sur l'autoroute 13, près de la sortie Henri-Bourassa. L'ouverture de la voie réservée (à droite) ne faisait pas l'affaire de certains conducteurs, qui ne se sont pas gênés pour enfreindre les directives sur son utilisation.

Ouverture dans le chaos d'une voie réservée sur l'autoroute 13

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Des doigts en l'air sortis d'au- tomobiles et de camions empri- sonnés dans un embouteillage monstre, il y en avait par ving- taines, hier matin, sur l'auto- route 13 en direction sud à par- tir de l'autoroute 440, à Laval.

Ces *fingers* étaient adressés aux fonctionnaires de Trans- ports Québec venus voir com- ment allaient se débrouiller les conducteurs avec la voie réservée, en service pour la première fois.

« C'était l'enfer », a dit un po- licier de la Sûreté du Québec.

Des centaines de mécontents ont téléphoné à la SQ et les ap- pels ont presque tous été référé- s au ministère des Transports.

La situation devenait épou- vantable parce que les véhicules en provenance de l'autoroute

640 circulant sur trois voies tombaient sur deux voies au sud de la 440, à cause de l'aménage- ment de la voie réservée aux autobus, taxis et automobiles ayant plus de deux passagers. De plus, à ce moment le soleil était particulièrement aveu- glant.

La voie réservée est celle de gauche et pour quitter l'auto- route, les véhicules doivent cou- per les camions et autos roulant pare-chocs à pare-chocs dans les deux autres voies, les sorties étant situées à droite.

Quelques accidents mineurs ont été signalés. Les policiers provinciaux ont aussi été té- moins d'infractions, principale- ment pour le non-respect de la directive concernant la façon d'utiliser la voie réservée. Bon joueurs, ils n'ont presque pas émis de contraventions. Mais ça ne sera pas la même chose au- jourd'hui.

« C'était réellement le bor- del ! Nous avions déjà prévu cet embouteillage la semaine pas- sée. Pour le moment, il n'est pas question de changer quoi que ce soit. Nous pensons que les conducteurs vont s'habituer. Cette voie réservée n'est qu'une expérience pilote », a mention- né Yvan Paquette, l'un des fonctionnaires de Transports Québec ayant eu droit aux doigts d'honneur.

Ceux qui ont pu utiliser la voie réservée l'ont appréciée. Les délinquants pris à circuler seuls à bord de leur véhicule dans cette voie devront payer une amende de 100 \$.

À l'heure de pointe de fin d'après-midi, c'était encore l'embouteillage à partir de l'au- tre côté de la rivière des Prai- ries en direction de Laval.

Cette expérience pilote doit durer un an.

La STL demande à Québec d'intervenir

ANDRÉ CÉDILLOT

■ Exceptionnellement, la So- ciété de transport de Laval a de- mandé hier l'intervention du ministre des Transports du Qué- bec, Jean Campeau, pour régler l'octroi du contrat pour le transport adapté dans l'île Jésus.

Même si la nouvelle compa- gnie à numéros 9021-1582 Qué- bec inc. répond à toutes les exi- gences, la STL ne veut pas lui accorder le contrat à cause de ses liens « parentaux » avec la firme Servi-Bus, soupçonnée de l'avoir arnaquée d'au moins 600 000 \$ au cours des trois der- nières années.

Or, selon la loi créant la STL, seul le ministre des Transports peut déroger à la règle voulant que les contrats sur appels d'of- fres soient octroyés à l'entrepre- neur qui a présenté la plus bas- se soumission conforme. Sa décision est sans appel.

Le ministre Campeau a été officiellement saisi du dossier en fin d'après-midi hier, après que les dirigeants de la compa- gnie à numéros qui veut succe- der à Servi-Bus eurent déposé à la toute dernière minute la let- tre de garantie financière exigée dans l'appel d'offres.

En principe, le document au- rait dû être disponible dès l'ou- verture de la soumission. La STL, a expliqué un porte-parole, a toutefois fait preuve de soup- lesse, conformément à la prati- que qu'elle exerce depuis plu- sieurs années quant à cette disposition de l'appel d'offres.

Comme l'ont montré des vé- rifications de La Presse, la nou- velle compagnie à numéros que veut écarter la STL a été créée le 29 mai dernier. Elle porte la même adresse que Servi-Bus, au 4170, boulevard Saint-Elzéar Ouest, à Laval, cependant que sa seule administratrice, Anne Durivage, est vice-présidente et actionnaire de Servi-Bus.

Le principal dirigeant de la compagnie, Sylvain Dufresne, est secrétaire de Servi-Bus. Il est le conjoint de Mme Durivage et le beau-frère de Michel Denico- lai, qui, lui, s'occupe de la ges- tion quotidienne de Servi-Bus.

Outre une poursuite de 748 000 \$ intentée contre Servi- Bus, la STL a aussi porté plainte à la Sûreté du Québec. L'enqué- te est passablement avancée, mais aucune accusation n'a en- core été portée.

De toute évidence, on souhai- te à la STL que le ministre Campeau fasse connaître rapi- dement sa décision, puisque le contrat sur le transport adapté prend fin le 31 décembre.

Dumoulin

branché sur l'électronique et l'informatique

Achetez un Pentium multimédia

Pentium 75 Mhz

- Mémoire 8 Mo
- Disque rigide 1.06 Go
- Carte vidéo MPEG PCI 1 Mo
- Moniteur 14" non entrelacé
- CD-Rom 4X Creative Lab
- Haut-parleurs et carte de son
- Fax modem intégré
- Clavier Windows 104 bilingue
- Garantie 5 ans*

Logiciels

- Windows 95 français
- Accès sur internet
- Encyclopédie Grolier
- 10 logiciels de plus
- 4 utilitaires

Le tout pour seulement 2999\$

Et obtenez 400\$ de cadeaux

Imprimante à jet d'encre GRATUITE

3 pages par minute

1 cours GRATUIT sur

Microsoft Windows 95

60 heures d'accès GRATUIT sur

Internet

En vigueur jusqu'au 9 décembre 1995. *2 ans sur moniteur et sur disque rigide.

branché sur l'électronique et l'informatique		
MONTRÉAL	8390, rue St-Hubert 388-4777	8251, rue St-Hubert 385-1777
LAVAL	1599, autoroute 440 ouest 681-7770	1533, autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL	2203, chemin de Chambly 468-1993	2203, chemin de Chambly 468-1993
TROIS-RIVIÈRES OUEST	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755
JOLIETTE	404, rue St-Viateur 759-6956	404, rue St-Viateur 759-6956

BENIX & Co. OUVERT AUJOURD'HUI DE 10 H À 21 H

VAISSELLE • USTENSILES DE CUISINE • VERRERIE • COUTELLERIE • ARTICLES DE CUISINE • ARTICLES-CADEAUX

GRANDE OUVERTURE SOLDE D'ENTREPÔT!

Maintenant à Montréal
LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

Coutellerie
COUTEAUX À BISTEC
Ensemble de 6 avec bico en bois
PRIX COUR. 16,99 **7,88**

Verres
Faites en Italie
Verres H-ball et double old-fashioned
Prix cour. 21,99 **13,88**

LIQUIDATION D'USTENSILES DE CUISINE
POELE A FRISSER
Silverstone anti-adhésive
Prix cour. 19,99 **7,88**

ENSEMBLE DE WOK 7 PIÈCES
Prix cour. 49,99 **24,88**

BATTERIE
anti-adhésive anodisée
8 pièces
Prix cour. 499,99 **199,88**

Vaisselle
20 pièces
Service de vaisselle
Service complet pour 4
Prix cour. 49,99 **10,00**

Service 47 pièces en fine porcelaine
Service de vaisselle
Service complet pour 8
Prix cour. 149,99 **39,99**

Service 47 pièces en fine porcelaine
Service de vaisselle
Service complet pour 8
Prix cour. 199,99 **69,99**

Cuisine Internationale
Batterie 10 pièces en acier inox 18 / 10
fond triple couche
249,99

RABAIS SPÉCIAUX D'OUVERTURE MERCREDI À 10 H

Chopes en verre 100 \$ **15\$**

Ensemble de 4 Verres à pied 20 \$ **5\$**

Bouilloire émaillée 2 pièces 30 \$ **10\$**

Service à punch 27 pièces en verre 60 \$ **15\$**

Service à café plaqué argent 60 \$ **25\$**

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE
Grande prime d'ouverture
GRATUITE! MARMITE 16 PINTES

Valeur de 100 \$. À l'achat de la batterie 10 pièces Cuisine Internationale ci-dessus SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON. NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À AUCUNE AUTRE OFFRE.

BENIX & Co. IMPORTATEURS D'ARTICLES MENAGERS DE QUALITÉ

5220, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST
angle sud-ouest du boul. Métropolitain et du boul. Lacordaire
LUN.-VEN.: 10h-21h • SAM.: 9h-17h
• DIM.: 10h-17h

7335, BOUL. DÉCARIE
angle Jean-Talbot, face à la station Namur
LUN.-VEN.: 10h-21h • SAM.: 9h-17h
• DIM.: 10h-17h

Les chauffeurs de taxi ont la rage au coeur

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Mouvement de rage impuissante chez les chauffeurs-localitaires de taxis, à qui les tribunaux et le gouvernement refusent toute syndicalisation.

L'assassinat de leur collègue Nizafet Deljanin, 33 ans, un ingénieur originaire de Bosnie, qui travaillait pour la compagnie Diamond depuis une semaine et venait tout juste de sortir du cercle infernal du bien-être social en payant un cours de 1000 dollars pour obtenir son « pocket number », a soulevé une fois de plus la colère de ces laissés pour compte à qui toute représentation est refusée.

« Quand le gouvernement va-t-il agir? », lançait hier Arnold Dugas, du syndicat des Métallurgistes. Le ministère du Travail a refusé la syndicalisation des chauffeurs-localitaires de taxis, dont plus de 6000 ont signé leurs cartes d'adhésion, sur une question de définition de ce que sont les salariés dans cette industrie.

Les représentants des chauffeurs réclament l'adoption d'un règlement qui obligerait les propriétaires à installer une vitre pare-balle entre le chauffeur et les passagers. Elle coûterait entre 650 et 900 dollars, mais les propriétaires s'opposent à cette solution. « Il est même impossible de leur faire endosser l'adoption d'un système d'alarme au 911 », notait André Sylvestre, un chauffeur membre de l'association non reconnue.

Les chauffeurs-localitaires travaillent généralement la nuit, aux heures dangereuses, alors que les propriétaires utilisent leurs taxis le jour. Ils sont ainsi à l'abri de la plupart des mauvaises rencontres et des attaques. Le malheureux Deljanin, selon un de ses collègues, aurait sans doute, obéissant aux conseils prodigués par ses professeurs pendant son entraînement, lancé un Code 13.

« J'ai moi aussi été attaqué il y a un an et demi », a expliqué Fari Catou, un chauffeur. J'ai lancé le Code 13, et l'affectateur a attendu que tous les appels de clients soient placés pour me répondre! Et pourtant, Diamond est une bonne compagnie! Mais il faut que la mentalité des affecteurs change... »

Le Code 13 évoqué par M. Catou a été adopté par l'ensemble des associations de propriétaires de taxis. Mais en raison du laxisme général des affecteurs, « on ne saura jamais ce qui s'est passé dans la nuit du 2 au 3 décembre », note-t-il.

En lutte depuis 1988 pour tenter de faire reconnaître les chauffeurs-localitaires comme des travailleurs syndiqués, les Métallurgistes, alors dirigés par l'actuel président de la FTQ, Clément Godbout, avaient lancé une campagne très active de signatures de cartes d'adhésion. Tout est encore bloqué, en appel devant la Cour supérieure.

L'Association de taxi Diamond de Montréal annonçait hier que les funérailles de Nizafet Deljanin, chauffeur de la voiture Diamond 92, assassiné dans la nuit du 2 au 3 décembre, auront lieu à la mosquée située au 416, rue Neptune, à Dorval, jeudi, le 7 décembre, à 11 heures.

La cérémonie a été retardée d'une journée pour permettre à des membres de la famille de M. Deljanin de venir de Bosnie. Les collègues de M. Deljanin qui désirent présenter leurs condoléances peuvent le faire le 5 décembre jusqu'à 21 h au 2305, rue Ward, no 305, à Saint-Laurent, et le 6 décembre à la mosquée à compter de 13 h. Ceux qui voudraient faire une donation à la famille peuvent l'envoyer à la même adresse, au 2305, rue Ward, no 305, Saint-Laurent, H4M 1T8, aux soins de M. Pajazit Deljanin. La famille demande de ne pas envoyer de fleurs.

Motard recherché dans une affaire de meurtre

■ Un mandat d'arrestation a été émis hier à Montréal contre Mario Brouillette, âgé de 23 ans, un autre motard proche des Hells Angels qu'on voudrait accuser du meurtre de Claude « Le Pic » Rivard, survenu le 3 février 1995.

Mario Lussier était déjà accusé de ce meurtre, après les révélations du délateur Serge Quesnel. Apparemment, la collaboration du nouveau délateur Harold Pelletier a permis aux policiers de l'escouade spéciale Carcajou de confirmer la participation de Brouillette à ce crime.

En plus du meurtre prémédité de Rivard, Brouillette est accusé d'avoir complété avec Louis « Melou » Roy, président des Hells de Trois-Rivières, et Mario Lussier pour tuer Rivard. Rivard était un proche du clan des Pelletier.

Ancien membre des Rowdy Crew de l'Est de Montréal, Brouillette est activement recherché par les policiers.

Québec, dimanche matin, Sandra règle sa facture d'électricité.

C'est maintenant possible!

Gérez vos affaires et effectuez vos transactions bancaires... de chez vous, en toute confidentialité.

Procurez-vous le tout nouveau logiciel « Le Guichet personnelsm » de la Banque Nationale et un PC multimédia d'IBM, pour moins de 100\$ par mois*.

Cette offre incroyable est accompagnée d'une garantie de satisfaction de 30 jours ou argent remis sur le PC et se termine le 31 janvier 1996.

BANQUE NATIONALE



IBM

Des solutions pour une petite planète

1 800 376-6668

POUR COMMANDER OU EN SAVOIR PLUS, APPELEZ DU LUNDI AU VENDREDI, ENTRE 9h ET 20h OU LE SAMEDI, ENTRE 9h ET 16h.

*Conditions s'appliquent. IBM et Aptiva sont des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltd. Le Guichet personnel est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.

ASSURANCE CHÔMAGE EMPLOI

Le système d'assurance-emploi du Canada

Le gouvernement fédéral propose un système d'assurance-emploi. Ce système offrirait toujours une protection du revenu en cas de besoin comme le fait actuellement l'assurance-chômage. Il comprendrait également de nouvelles mesures d'aide à l'emploi afin d'aider les gens à trouver du travail.

Voici certains changements proposés :

Prestations de revenu

Chaque heure travaillée serait assurée.

L'assurance-emploi calculerait la période pendant laquelle un prestataire pourrait toucher des prestations selon le nombre d'heures travaillées et non selon le nombre de semaines. Cela signifierait que des milliers d'autres travailleurs à temps partiel pourraient désormais voir leur revenu assuré.

Chaque dollar gagné compterait.

L'assurance-emploi calculerait le montant des prestations à partir de chaque dollar gagné sur une période de temps donnée. Ce calcul se ferait normalement sur une période plus longue que celle qui est en vigueur actuellement. Par conséquent, les travailleurs seraient encouragés à maximiser leurs gains durant la période de cotisations pour obtenir de meilleures prestations en cas de besoin.

Un programme «d'assurance»

L'assurance-emploi maintiendrait le taux de prestations de base à 55 p. 100 du revenu maximal assurable qui serait fixé à 750 \$ par semaine comparativement à 815 \$ actuellement. D'autre part, les prestations seraient réduites jusqu'à un maximum de cinq points de pourcentage dans le cas des réclamations fréquentes. De plus, les assurés dont le revenu annuel dépasserait 48 750 \$ devraient rembourser une partie des prestations reçues.

Les prestataires pourraient gagner jusqu'à 50 \$ par semaine ou 25 p. 100 de leurs prestations, soit le montant le plus élevé des deux, sans que leurs prestations soient réduites.

Supplément de revenu familial

Un supplément de revenu familial serait disponible aux familles avec un ou des enfants et qui gagnent moins de

26 000 \$ par année. Ce supplément pourrait représenter jusqu'à 80 p. 100 du revenu assurable comparativement au taux de base actuel de 60 p. 100.

Mise en oeuvre graduelle

Dans les régions à taux élevé de chômage, certains de ces changements seraient mis en oeuvre graduellement. Ces régions bénéficieraient également d'un fonds d'emploi afin de les aider à faire la transition.

Prestations d'emploi

L'assurance-emploi comprendrait cinq mesures d'aide à l'emploi pour aider les gens à retourner au travail :

1. **Subventions salariales** : pour aider les employeurs à embaucher des personnes sans emploi.
2. **Suppléments de revenu** : un supplément temporaire pour encourager les travailleurs à réintégrer plus rapidement le marché du travail.
3. **Prestations d'aide au travail indépendant** : des services pour encourager des personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise.
4. **Partenariats pour la création d'emplois** : pour appuyer, en collaboration avec les provinces, des projets d'expérience de travail par l'entremise d'organismes communautaires.
5. **Prêts et subventions de perfectionnement** : pour offrir, avec l'approbation des provinces, une aide financière aux gens sans emploi qui veulent poursuivre une formation.

Diminution de doublement ou chevauchement

Le gouvernement fédéral travaillerait de concert avec les gouvernements des provinces pour la mise en oeuvre des nouvelles mesures d'aide à l'emploi prévues dans le système proposé de l'assurance-emploi. L'objectif serait de promouvoir l'efficacité et d'éviter tout doublement ou tout chevauchement.

Pour obtenir une brochure sur le système d'assurance-emploi proposé, veuillez composer le 1 800 276-7655 (ATS : 1 800 465-7735) ou, sur Internet, le <http://www.hrdc-drhc.gc.ca>



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Malgré un taux de réussite à la hausse, la CECM reste sous la moyenne provinciale

On note plus d'abandons dans les écoles françaises que dans le secteur anglais

YANN PINEAU

■ Les élèves des écoles secondaires françaises de la CECM ont été plus nombreux que l'an dernier à réussir les examens du ministère de l'Éducation organisés en fin d'année scolaire. Toutefois, le taux de réussite des élèves de la CECM aux examens de juin dernier (78,4 %) est inférieur à la moyenne provinciale (81,2 %).

En juin 1994, le taux de réussite à la CECM avait été de 75,1 %, comparativement à 78,4 % à l'échelle de la province.

Huit cours de la formation générale sont évalués par une épreuve unique du ministère. Les élèves de secondaire IV passent deux épreuves en sciences, deux en mathématiques et une en histoire. Ceux de secondaire V doivent subir un examen de français et deux d'anglais.

Même s'il est en progression, ce taux de réussite indique tout de même qu'un élève de la CECM sur cinq ne répond pas aux exigences du ministère en fin d'année de secondaire IV et V.

Dans le secteur anglais de la CECM, le taux de réussite est de 77,7 %, soit le même que la moyenne provinciale. L'an dernier, ce taux était de 76,4 % dans les écoles secondaires anglaises de la CECM, comparativement à 80,6 % au niveau de la province.

Ces résultats sont tirés du rapport annuel d'évaluation 1994-95 de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans lequel on découvre notamment un tableau des écoles secondaires où chaque école se voit attribuer un rang en fonction du taux de réussite de ses élèves aux examens.

Les trois premières écoles de ce classement sont l'école Internationale, Laurier et Sophie-Barat. Les trois dernières : Le tremplin, Chomedey-de-Maisonnette et Marie-Anne (soir).

La CECM a refusé hier par la voix d'une porte-parole, Louise Richard, de divulguer le pourcentage de réussite et la moyenne des notes obtenues dans chaque école. « On ne veut pas établir de palmarès des écoles », a déclaré Mme Richard.

Par ailleurs, le rapport annuel révèle que 84,8 % des élèves de secondaire V obtiennent effectivement leur diplôme d'études secondaires. Ce taux est en progression par rapport à l'an dernier (81,7 %), mais il se situe tout de même sous la moyenne provinciale (88,6 %).

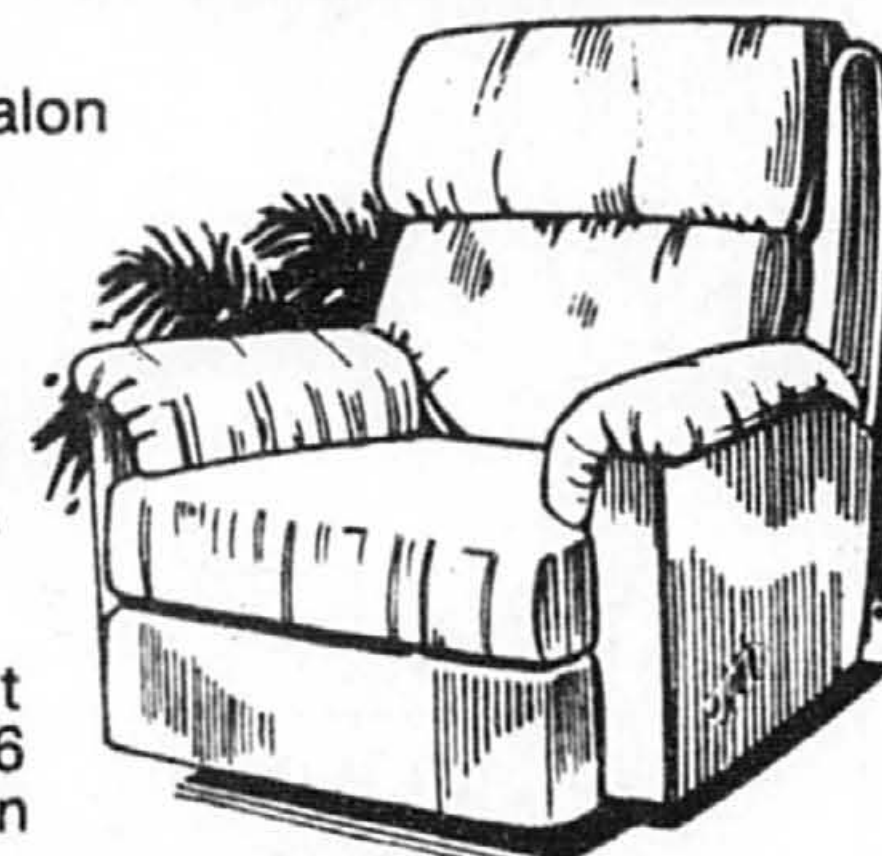
On remarque également une grande différence entre le pourcentage d'abandons dans les écoles secondaires françaises et anglaises. Dans le secteur français, ce taux est de 7,2 %, alors qu'il n'est que de 2,1 % dans le secteur anglais.



SPÉCIAL SALON POUR NOËL

Faites rembourser vos meubles de salon pour les fêtes, À DES PRIX JAMAIS VUS

SPÉCIAL
DE NOËL



Aucun paiement avant mars 1996 sur approbation du crédit.

Livraison gratuite assurée en 3 jours sur demande.

Vous ne payez que la main-d'œuvre et le tissu au prix coûtant, à partir de 4,99 \$ la v. linéaire.

Estimation gratuite à Montréal et sa banlieue. EN SEMAINE, JOUR ET SOIR - LE SAMEDI - LE DIMANCHE

La distance n'a pas d'importance pour nous.

LES REMBOURRAGES

Iola
9023-7108 QUÉBEC INC.

5031, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H1V 1M6
Tél.: (514) 253-1400

« O.K.! On se rencontre tous devant le Palais des Congrès. »



« Entendu. »





Une menace d'extradition en Floride plane sur Jean-François Leboeuf, accusé de complot.

Manifestation d'appui pour un détenu menacé d'extradition en Floride

ÉRIC CLÉMENT

■ Un groupe de citoyens et d'organismes manifesteront à midi devant le palais de justice de Montréal leur appui au détenu Jean-François Leboeuf, sur qui plane une menace d'extradition en Floride, dès samedi prochain.

Le ministre canadien de la Justice, Allan Rock, ayant décidé de l'extrader, le dernier espoir de M. Leboeuf réside dans la décision de la Cour d'appel, qui statuera sur son sort vendredi.

Agé de 42 ans, Leboeuf a été arrêté puis condamné pour avoir importé deux tonnes de haschisch au Canada. Une entente conclue avec la Couronne l'a fait plaider coupable en échange

d'une promesse d'être extradé rapidement aux États-Unis pour y subir un procès pour complot. Promesse non tenue, selon M. Leboeuf, qui affirme qu'un procès en Floride ne serait plus juste et équitable aujourd'hui car des témoins favorables à sa défense ont disparu et il risque d'être condamné à 20 ou 30 ans de prison sans possibilité de libération conditionnelle.

Le comité l'appuie parce qu'il considère que M. Leboeuf est réhabilité. Il espère que la Cour d'appel tiendra compte d'un jugement qu'elle a rendu en 1994 quand elle a annulé l'ordre d'extradition de Daniel Jamieson, un Américain réfugié au Canada qui risquait 20 ans de prison au Michigan pour trafic de cocaïne.

La Cour avait estimé que la sentence imposée « outrageait les standards de la décence », étant « grossièrement disproportionnée », et que la loi du Michigan reflétait « une philosophie répressive qui serait probablement jugée dépassée dans notre pays ». La cause a été portée devant la Cour suprême par le ministère fédéral de la Justice.

Le comité d'appui à M. Leboeuf pense que si le détenu est extradé, la justice canadienne se trouvera dans la situation où elle accepte d'extrader un de ses citoyens alors qu'elle refuse de le faire pour un citoyen américain détenu au pays.

Le comité dénonce le fait que le Canada ne tienne pas compte du fait que les États-Unis ont

cessé d'extrader leurs citoyens. « Le gouvernement américain refuse d'extrader les Américains qui ont violé une jeune fille à Québec et ceux de Chicago qui ont kidnappé une femme de Winnipeg », dit Jean Desjardins, porte-parole du comité.

Le Bloc québécois a été approché pour interpellier le ministre Rock à Ottawa sur ce dossier. Mais le Bloc a décidé d'attendre la décision de la Cour. « Pour ne pas intervenir dans le processus judiciaire », explique Sylvain Boucher, adjoint parlementaire de la députée Pierrette Venne. Mais si la Cour rejette la révision judiciaire, il sera peut-être trop tard pour M. Leboeuf. Mme Venne « est au courant des conséquences », ajoute M. Boucher.



HEINZ ET VOUS...POUVEZ ENSEMBLE
CONTRIBUER AU FINANCEMENT
DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER.

Commencez votre collection d'étiquettes Heinz
et reçus de caisse dès aujourd'hui!

DÉTAILS DU PROGRAMME:

Du 1^{er} novembre 1995 au 29 février 1996, La Compagnie H.J. Heinz du Canada remettra une somme de 0,10 \$ à la Société canadienne du cancer pour chaque étiquette ou reçu de caisse recueillis et identifiant l'achat d'un produit participant de Heinz Canada.

Pour contribuer à ce don, faites parvenir vos étiquettes ou reçus de caisse (y encadrant le prix du produit Heinz) à l'adresse suivante:
Don Heinz à la Recherche sur le Cancer
Case postale 358
Leamington, Ontario
N8H 3W3

PRODUITS HEINZ CANADA PARTICIPANTS:

Jus de tomates Heinz Sauce Chili Heinz Sauce aux tomates Heinz
Ketchup Heinz Pâte de tomates Heinz Tomates Heinz

la 3aie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!
OFFRES DE NETTOYAGE AVEC PRIME

NETTOYAGE DE TAPIS
Téléphonez avant le 9 décembre et nous payerons la TPS et la TVQ!*
28,99 \$ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 \$)
49,99 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 \$)
74,99 \$ Super offre! Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.
Prime : nettoyage d'un second vestibule (valeur de 10 \$)

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 \$)...
69,99 \$ Canapé et fauteuil
...et nous payons la TPS et la TVQ!*

39,99 \$ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation*
Un conduit principal, plus 5,99 \$ par bouche.
0,79 \$ Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousseaux de détachage StainSolution®. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9,99 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinées, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9,99 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. L'offre prend fin le 9 décembre 1995.

« Euh... Comment on va faire
pour se reconnaître? »



Un petit échange à trois ?



Grâce au service *71, réunissez famille, amis ou collègues dans une conversation téléphonique à trois. Lors d'un appel en cours:

- appuyez sur le commutateur;
 - après trois bips et la tonalité, faites *71;
 - appelez ensuite la troisième personne;
 - lorsqu'elle répond, appuyez sur le commutateur.
- Et voilà, les festivités peuvent débuter!

Seulement 50¢.
Seulement quand vous l'utilisez.

Pour plus d'informations, composez le 1 800 59-DRING.
Offert là où la technologie le permet.



Attention détaillants

Ne manquez pas

**SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL et
SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE**

Publiez votre
annonce à

La période des fêtes à demi-tarif dans
La Presse, c'est un rendez-vous
les samedis 23 et 30 décembre dans les
cahiers spéciaux
SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL
et
SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE.

1/2 tarif

Pour plus de renseignements composez le **(514) 285-6947.**

La Presse

s0427.d18

SOLDE DES FÊTES

DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

DES ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES VIENNENT
D'ARRIVER DE NOTRE ENTREPÔT DE NEW YORK.

SOLDE DE LA SAISON

FAITES VOTRE CHOIX PARMI UNE VASTE SÉLECTION
DE CHAUSSURES ÉLÉGANTES ET TOUT-ALLER, ET DE BOTTES TOUT
CONFORT POUR ELLE ET LUI.

LE CADEAU IDEAL

PROFITEZ D'ÉCONOMIES AVANTAGEUSES SUR NOS
VÊTEMENTS PLEIN AIR, SACS À MAIN ET ACCESSOIRES
PROFESSIONNELS ET PERSONNELS EN CUIR.

**30 %-70 %
DE RABAIS**

SUR NOS PRIX DE DÉTAIL COURANTS

BALLY

POINT DE VENTE

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUS LES MODÈLES ET COULEURS SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASINÉZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER
D'UN MEILLEUR CHOIX. NOUS ACCEPTONS LES CARTES VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

Des anticorps de souris « humanisés » fabriqués à Montréal

CAROLE THIBAUDEAU

■ L'arthrite rhumatoïde, le lupus, la sclérose en plaques, le rejet des organes greffés, autant de problèmes de santé auxquels les anticorps de souris « humanisés » apporteront peut-être une solution dans cinq ou dix ans.

Les anticorps de souris humanisés sont la spécialité de Cystar Therapeutics, une nouvelle firme bientôt installée à Saint-Laurent, grâce aux investissements de Cystar inc., une société de portefeuille américaine, et d'autres partenaires, parmi lesquels Biocapital et Innovatech. L'investissement de départ est de 5 millions de dollars US.

Cystar Inc déménage toutes ses activités de recherche et de production à Montréal, « un lieu extraordinaire pour la recherche », affirme M. Stan Yakatan, président de Cystar Therapeutics.

« On y trouve deux éléments difficiles à trouver aux États-Unis dans ce secteur : l'argent gouvernemental dédié à la recherche et la possibilité de s'associer avec d'autres scientifiques très enthousiastes », ajoute-t-il.

La firme Quantum, de Laval, une filiale de la firme française Protéine Performance, partagera différents projets avec Cystar.

« Les tractions de déménagement se sont faites durant la campagne référendaire, a relaté hier M. Yakatan, au cours d'une conférence de presse. Peu importe que le OUI ou le NON l'emporte, nous voulions nous établir à Montréal. Nous faisons des produits pour guérir les gens, pas de la politique. »

Un médicament très avant-gardiste

Les anticorps de souris « humanisés » sont une des voies les plus avant-gardistes de la biotechnologie. Ces anticorps s'avèrent utiles lorsqu'un patient doit lutter contre les cellules de son propre corps, comme c'est le cas pour les maladies auto-immunes ou le cancer.

Par exemple, les cellules T de notre système immunitaire jouent un rôle important lorsque l'organisme rejette un nouveau foie ou un nouveau rein fraîchement greffé. La stratégie adoptée par les chercheurs de Cystar Therapeutics pour corriger ce problème consiste à administrer au patient des anticorps contre les cellules T.

Mais il est impossible de faire fabriquer à un humain des anticorps contre ses propres cellules T. Alors on les fait faire par une souris. Le problème n'est pas résolu pour autant car les anticorps fabriqués par la souris vont eux-mêmes être rejetés par l'organisme du patient humain. Les techniques de biologie moléculaire viennent alors à la rescousse : on remplace une portion de l'anticorps de souris par la portion équivalente d'un anticorps humain, tout en conservant la petite portion de l'anticorps de souris qui reconnaît les cellules à attaquer.

On a maintenant un anticorps mixte : sa structure est presque entièrement de nature humaine, à l'exception de la portion active qui, elle, provient de la souris.

Ensuite, on isole le gène capable de fabriquer cet anticorps mixte et on l'intègre au bagage génétique d'une cellule. Cette dernière, bien nourrie dans un bioréacteur, deviendra une esclave docile : elle se multipliera et fabriquera l'anticorps souhaité.

Un marché colossal

Il n'existe pour le moment aucun « anticorps de souris humanisé » sur le marché. « Mais des essais cliniques sont présentement très avancés dans le domaine du cancer, dans d'autres compagnies que la nôtre », souligne le docteur Larry Ellingsworth, immunologiste et vice-président de recherche et développement des opérations chez Cystar Therapeutics.

La firme a conclu un accord avec le docteur Ron Guttman, professeur et spécialiste en immunologie de la transplantation à l'Université McGill.

Cystar poursuit des recherches sur trois anticorps, et devrait commencer bientôt les essais sur les animaux.

L'état de santé de Fernand Daoust s'améliore

Presse Canadienne

■ L'état de santé du président du conseil d'administration du Fonds de solidarité, M. Fernand Daoust, s'améliore, une semaine après son accident de voiture.

À la FTQ, on indiquait hier que M. Daoust est sorti de l'unité des soins intensifs hier matin. Il a été opéré une seconde fois au fémur au cours du week-end dernier.

Il a commencé à effectuer des exercices de physiothérapie dans son lit d'hôpital. On ignore combien de temps encore il demeurera à l'hôpital général de Montréal.

« Mon voisin n'avait pas l'air de comprendre
pourquoi on s'était levé à 6 heures,
et qu'on était parti en auto, dans la neige,
après avoir pelleté comme des malades... »

Ce n'est pas un skieur. »

Nous aussi on a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER

SPORTS



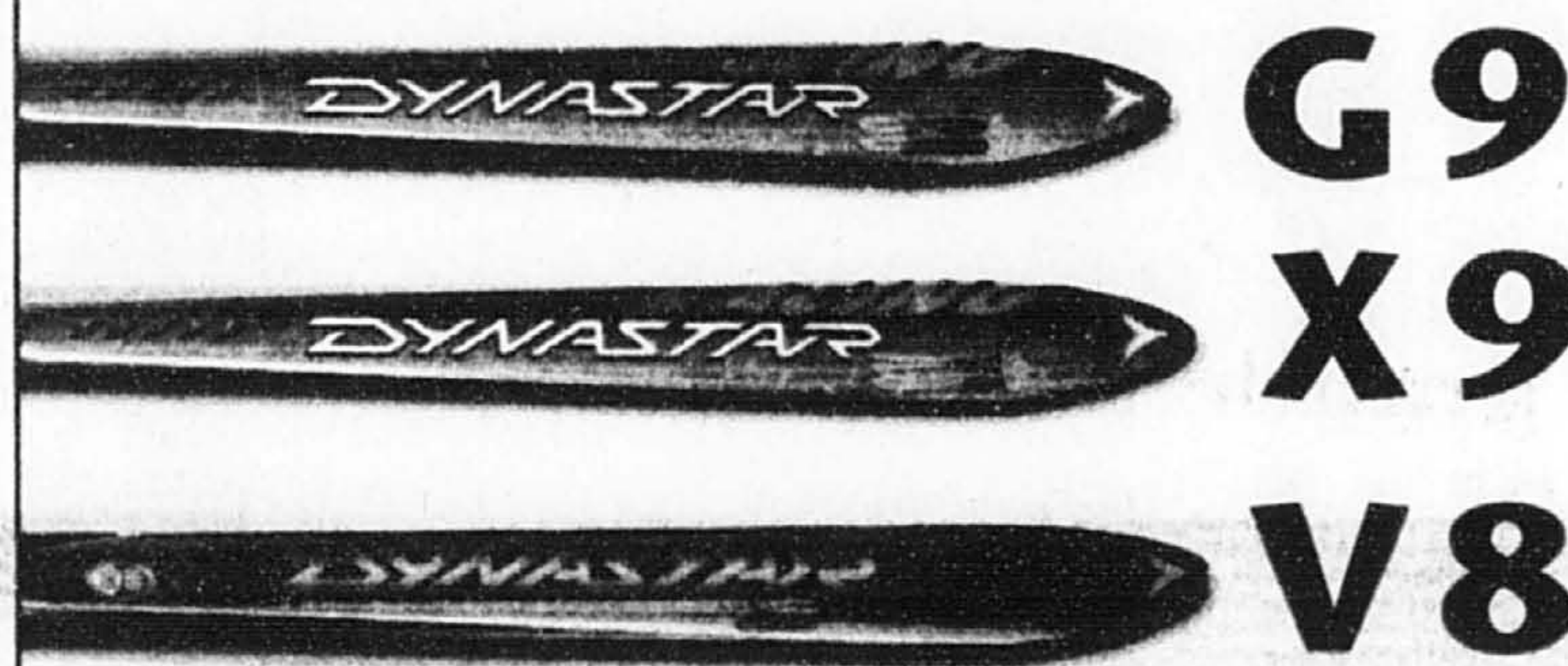
LANGE DYNASTAR

GAMME COMPLÈTE EN MAGASIN

LANGE

X09

Ground Zero
Banshee
etc...



ENSEMBLE HAUTE PERFORMANCE

- **DYNASTAR**
- ID 6.1
- Fixations **GEZE G87**
- (DIN 4-10)

399,95

ENSEMBLE LOISIR

- Skis **DYNASTAR ADV 2.8**
- Fixations **ATOMIC 410**
- Chaussures **ROSSIGNOL R77**

199,95

ENSEMBLE JUNIOR COMPLET

Skis,
fixations,
chaussures

à partir de

149,95

Parents, n'oubliez pas
notre programme d'échanges sur
équipements neufs et usagés !

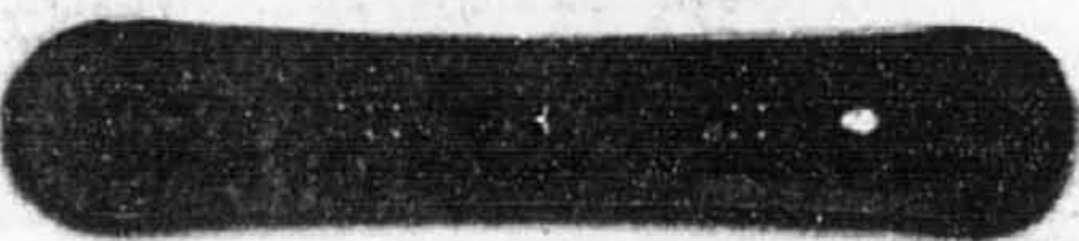
**Chaussures
XR9 (COMPETITION)**

**299,95
199,95**

**MID 5.6 homme
ANTHEA 5.6 femme**

Semelles **CONFORM'ABLE** en magasin

PLANCHE À NEIGE



**ORIGINAL SIN Z
Fixations SLIM**

499,95

PLANCHES À NEIGE

- Modèles 1996 en magasin

SIMS

Burton



**Nous aussi on a le ski dans la peau
BERNARD TROTTIER**

SPORTS

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 10h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 11h à 17h

581, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-3793

Galeries Normandie
2798, de Salaberry, Montréal
331-3340

183-D, boul. Hymus
Pointe-Claire
694-0240

Immenses stationnements aux 3 magasins !

Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans chacun des magasins.
La vente se termine dimanche le 17 décembre 1995 à 17h.

MARTHA GAGNON

* Office of the Governor, "The 1991-1992 Annual Report of the Governor of the State of New York," Albany, New York, 1992, p. 10.



À NOËL, OFFREZ-LUI DES PANTOUFLES

Deux modèles de pantoufles OPERA et MULE.
Cuir doublé de peau de porc, semelles de suède.
Noir, bleu, bourgogne. *Noir aussi disponible en EEE 7-15

29⁹⁹
7-15 D
Prix courant
40\$

Bovet

4475, boul. Métropolitain E.
374-4555

Carrefour Laval
567-1876

Galerias d'Anjou
333-6310

Carrefour Angrignon
385-8192

Centre Rockland
735-5411

Centre Estrie
948-4271

Indiview Pointe-Claire
884-8859

Promenades St-Bruno
653-5188

12 vendeurs de Rock Machine sont arrêtés à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les policiers de Québec viennent de faire un « grand ménage » dans le quartier Saint-Roch en mettant la main sur 13 présumés vendeurs de drogue affiliés au groupe de motards Rock Machine.

Le service policier avait convoqué la presse hier pour présenter le fruit de ses opérations des derniers mois, qui ont conduit à l'arrestation de 12 personnes lundi, et d'une autre hier. Quatre autres personnes devraient être arrêtées sous peu.

Les vendeurs, qui travaillaient pour la plupart sans lien entre eux, exerçaient leur commerce dans six endroits différents du quartier Saint-Roch.

La quantité de stupéfiants saisie est plutôt faible, a admis le directeur de la section des délits spéciaux, Michel Godin, mais les policiers se réjouissent surtout du fait qu'ils ont ébranlé sérieusement le réseau de vente sur la rue dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.

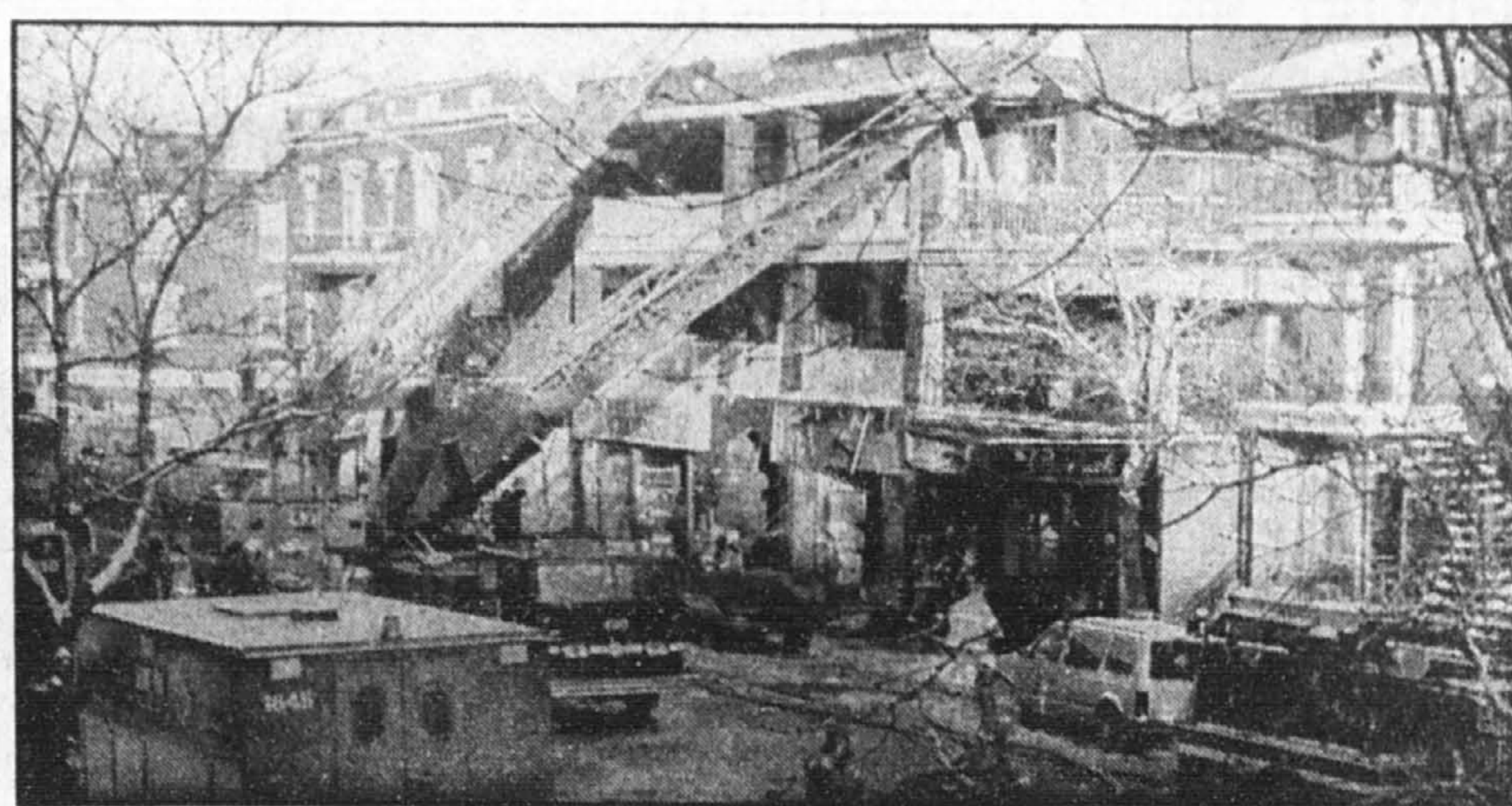


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Deux incendies criminels en cinq heures

Deux incendies criminels allumés en l'espace de cinq heures tôt hier matin, à Montréal, ont causé pour un quart de million de dommages, en plus de forcer l'évacuation d'une dizaine de personnes. Le premier incendie s'est déclaré vers 1 h 20 au restaurant Pizza Olympic du 6216, chemin de la Côte-des-Neiges. Plusieurs foyers d'incendie ont été découverts à l'intérieur de la pizzeria. Des traces d'effraction ont aussi été trouvées sur la porte principale du commerce. Par ailleurs, un autre incendie survenu vers 6 h 30 a causé des dommages au bar Luck, au 7659, rue Saint-Denis. Trois bidons remplis d'accélérateur ont été découverts près de la porte du bar fréquenté par des motards.

COMPUCENTRE®

Une bonne idée pour vos cadeaux des Fêtes

Les prix sont en vigueur du mercredi 6 décembre au samedi 16 décembre 1995



VALEUR GARANTIE COMPUCENTRE

Nous égalons tous les prix**
Si vous achetez un ordinateur ou une imprimante chez Compucentre et trouvez le même appareil annoncé à un prix inférieur par un compteur local, nous vous rembourserons la différence.

ORDINATEUR MULTIMÉDIA DE TABLE AVEC PENTIUM 90



- Processeur Pentium à 90 MHz
- RAM 8 Mo - Disque dur 840 Mo
- CD-ROM à quadruple vitesse
- Compatible au Prêt-à-utiliser
- Modem/télé. 14,4
- Carte son intégrée
- Logiciels populaires

2599⁸⁸

*Rabais postal de 100\$, 250\$ ou l'équivalent du prix de détail payé, y compris les taxes applicables, pour une unité centrale et un écran externe Compaq, sauf dans le cas des Prestario 400, 500 et 5500, ainsi que les Contura 400, qui intègrent déjà un écran. Question réglementaire d'antitrust requise. *Les modèles Contura 400 grand public, administratifs à la remise sont les Contura 400C, 400CX, 410C, 410CX et 430C.

Rabais minimum de Compaq 10000

Après rabais 2499⁸⁸ ou moins

ORDINATEUR MULTIMÉDIA APTIVA DE IBM

Offre GRATUITE
valeur 549 \$
Lotus SmartSuite
Comprend:
- Lotus 1-2-3 - Organizer
- Lotus Approach - WordPro
- Freelance Graphics

180 heures
GRATUITES
sur Internet
avec coupon IBM



- Pentium P5-100 - RAM 8 Mo - Disque dur 1,6 Go
- U. de disquette 3,5 po. 1,44 Mo - CD-ROM à quadruple vitesse
- Modem/télé. 28,8 (données)/14,4 (télé.) - Répondeur téléphonique
- MPEG - Windows 95 - Carte graphique 1 Mo 64 bits (extensible à 2 Mo)
- Haut-parleurs 30 watts

3399⁸⁸

ORDINATEUR MULTIMÉDIA ADVANTAGE 586/75 DE AST

- RAM de 8 Mo - Disque dur 1,2 Go
- CD-ROM à quadruple vitesse
- Carte son 16 bits
- Modem/télé. 14,4 avec mains libres - Souris - Clavier
- Haut-parleurs Labtec - Microphone
- Soutien technique AST à vie avec Radish Communications
- Garantie 3 ans



2199⁸⁸

Logiciels inclus :

MS Windows 95, WordPerfect PerfectWorks 2.1, AST Works II, Intuit Quicken SE 4.0 pour Windows, Synco Multimedia Connect Lite, PDGY, AOL, Compuserve Imagine Network, Reuters, Personal Journal, Ditek PhotoWorks 4.0, Tripmaker SE, Radish VoiceView & TalkShop 1.0, Groliers 1995, Mayo Family Health Book, Blockbuster Video Guide.

855215

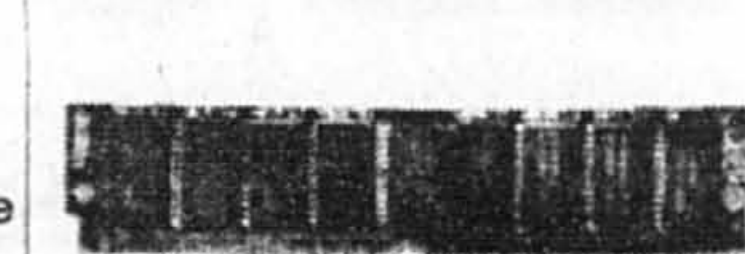
IMPRIMANTE JET D'ENCRE COULEUR DESKJET 600C DE HP



- Impression noire et couleur
- Ensemble couleur inclus
- Technologie ColourSmart de HP
- 600 x 300 ppp - Interface parallèle
- Communication bidirectionnelle
- Conception soignée : la plus compacte des DeskJet de table
- Chemin de papier plat
- Garantie 3 ans

429⁸⁸

MISE À NIVEAU DE 4 MO



Ouvre le nouveau Windows.
Fait tourner les récents programmes et les jeux populaires.

199⁸⁸

Mémoire de 4 Mo
(1 x 32 sans parité 70 ns)

ENSEMBLE LOONEY TUNES

- Comprend : Repose poignets, tapis de souris et souris IMSI. Choix de plus de six modèles différents :
- Bugs Bunny - Wile E. Coyote
- Tasmanian Devil
- Sylvester & Tweety
- Marvin Martian
- Daffy Duck



39⁹⁹

MONITEUR COULEUR 14" SYNCMASTER 3NE



Le SyncMaster 3Ne est le choix parfait si vous recherchez un écran de qualité à prix abordable. Il propose une solution fiable à l'usager qui recherche un moniteur couleur sans scintillement.

379⁸⁸

Moins de 1000 en magasin

369⁸⁸

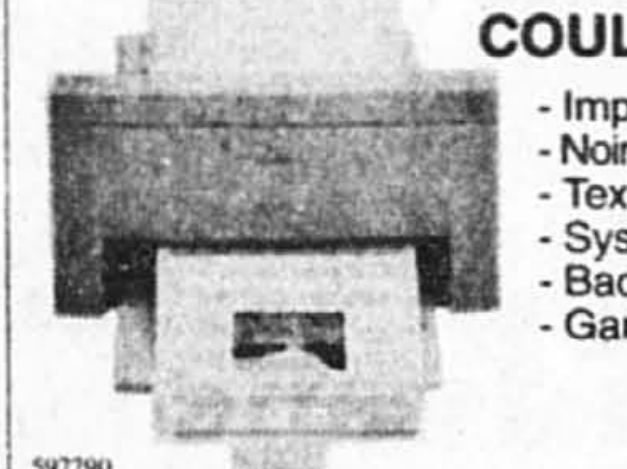
DISQUETTES HAUTE DENSITÉ 3,5 PO. DE KAO



Boîte de 20 disquettes avec boîtier de rangement GRATUIT

18⁸⁸

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE COULEUR BJC-4000 DE CANON



- Impression couleur et noir
- Noire (720 x 360 ppp) - Couleur (360 x 360 ppp)
- Texte noir 5 ppm - Couleur 1 ppm
- Système à 2 cartouches (1 noire, 1 tricolore)
- Bac d'alimentation intégré (100 pages)
- Garantie sur place de 2 ans

419⁸⁸

Canon

Démarrer AVEC MICROSOFT



**MICROSOFT
WORLD OF
FLIGHT**
Des dirigeables aux hélicoptères Blackbirds aux avions Harrier. C'est comme avoir son propre musée de l'aviation sur CD-ROM.

44⁹⁹

Windows 95
Windows

MANETTE SIDEWINDER



39⁹⁹

Moins de 1000 en magasin

29⁹⁹

Améliore vos talents de joueur avec précision et qualité. Sa ligne est soignée et stylisée et elle s'adapte très bien à votre main.

Microsoft

SOURIS HOME MICROSOFT



44⁹⁹

Moins de 1000 en magasin

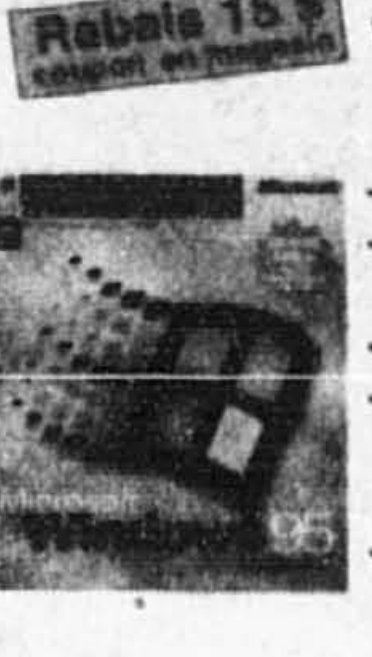
34⁹⁹

S'ajuste à tous les types de mains - grande ou petite, droite ou gauche. Ainsi tous pourront l'utiliser.

Microsoft

SOYEZ PRÊT Si vous possédez un 486 doté de 8 Mo de RAM, vous êtes prêt. BRANCHEZ-VOUS ça y est. Un logiciel fiable. Le plus testé de l'histoire. DÉMARREZ et commencez à améliorer les performances de vos applications.

M. À NIVEAU WINDOWS 95 MICROSOFT



- Interface conviviale
- Technologie «Prêt-à-utiliser»
- 32 bits, multitâches
- Accès au courrier, aux télécopiers et à l'internet
- Animation vidéo plein écran

Microsoft

MICROSOFT PLUS!



64⁸⁸

Moins de 1000 en magasin

54⁸⁸

Windows 95
CD

Que vous ayez un 486 ou un Pentium le Microsoft Plus! vous donne une compression de données sans pareil. En prime obtenez un accès facile et rapide à l'internet.

Microsoft

COMPUCENTRE
Depuis 1976
Des magasins dans la plupart des grands centres commerciaux du Canada
COMPUCENTRE est une marque déposée de L'Ex-Entreprises Inc.

RÉGION DE MONTRÉAL
Carrefour Laval
Mail Champlain
Centre Fairview
Galerias d'Anjou
Place Alexia-Nihon
Place Bonaventure
Place Rosemere
Place Vertu
Promenades St-Bruno
Centre Rockland

RÉGION DE QUÉBEC
Galerias de la Capitale
Place Fleur de Lys
Place Laurier
SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie

SOREL
Promenades de Sorel
CHICOUTIMI
Place du Royaume
DRUMMONDVILLE
Promenades Drummondville

LA LUTTE CONTRE LE CANCER COMMENCE À VOTRE PORTE.

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

Soyez généreux!

Gants de conduite



Chaud devant! Avec son moteur 2,4 litres de 150 chevaux et sa boîte manuelle à 5 vitesses, la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE **PONTIAC**
LA PASSION DE CONDUIRE

Suède et Danemark : 20 % des ressources en santé vont aux soins de première ligne

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Pendant qu'au Québec, les CLSC vivent avec 5,6 % du budget de la santé, on apprend que la Suède et le Danemark consacrent 20 % de leurs ressources en santé aux soins de première ligne.

« Vous avez des problèmes... », ont constaté hier deux infirmières danoises, Nina Flatman et Brigitte Sandahl Skov participant, comme un millier de délégués, à la Conférence internationale sur les centres communautaires de santé qui prend fin aujourd'hui à Montréal.

Même si la population du Québec est plus ou moins équivalente — 8,8 millions d'habitants en Suède et 5,1 millions au Danemark — seulement 4 000 infirmières y travaillent en CLSC, alors que plus de 20 000 oeuvrent sur le terrain en Suède et environ 10 000 au Danemark.

Tandis que les fermetures ou conversions d'hôpitaux provoquent des grincements des dents à Montréal et à Québec, on assiste depuis plusieurs années en Suède à un « déclin du rôle des soins en institution ». Au Québec, pendant qu'on confie la gestion des CLSC à des administra-



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse
Nina Flatman et Brigitte Sandahl Skov, deux infirmières danoises, travaillent dans le secteur des soins à domicile, dans la ville de Aarhus.

teurs, au Danemark, ce sont les infirmières qui font marcher les *nursing homes*. « C'est parce que nous savons quels sont les besoins des gens », explique Mme Flatman. L'approche n'est pas la même. En Suède et au Dane-

mark, il faut garder l'usager le plus longtemps possible hors des institutions. On a même redonné aux personnes âgées — les plus grands utilisateurs des soins à domicile — la prise en charge de leur santé : un projet de loi

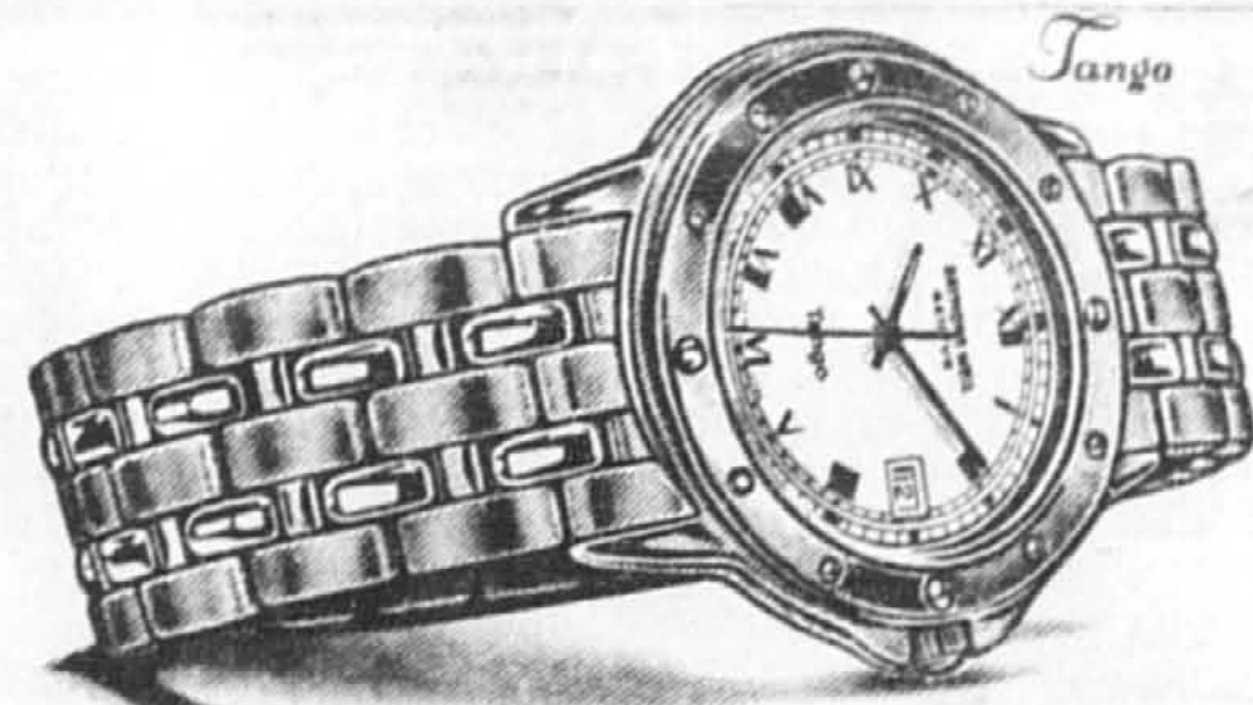
au Danemark prévoit que des conseils élus participeront à la gestion des soins et des activités dans le secteur du maintien à domicile. L'âge minimum d'admissibilité : 60 ans !

En Suède, les établissements de première ligne sont 10 fois plus nombreux qu'au Québec et très bien équipés. L'usager, par ses taxes, paie la majeure partie des coûts du système de santé mais doit déboursier environ 25 \$ par visite dans un centre communautaire ou chez le médecin.

« Pour diminuer encore davantage les recours aux soins spécialisés, la Suède augmentera l'an prochain le coût d'une visite chez le médecin, mais diminuera les frais lors d'une visite dans un centre communautaire de santé », souligne le professeur Lars Borgquist.

Au Danemark, pour maintenir les gens le plus loin possible des institutions, différents services sont fournis à grande échelle : loisirs, moyens de transports, repas, aide ménagère, réhabilitation... « Tous les gens qui ont besoin de soins peuvent en recevoir », affirme Mme Flatman.

Précision du mouvement



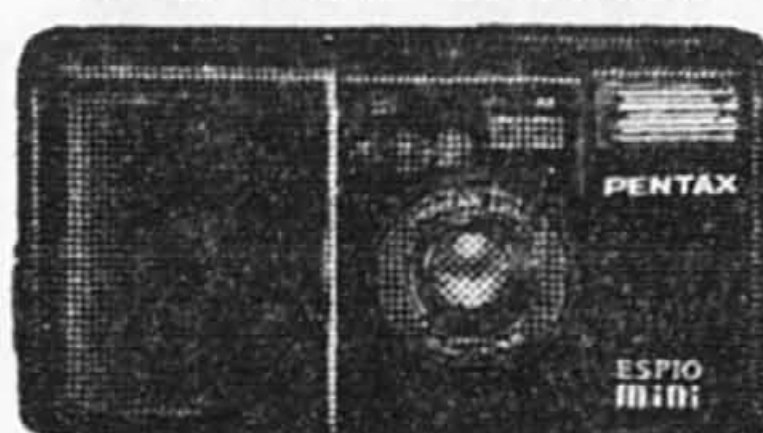
RAYMOND WEIL
GENEVE

EVEREST
CHERBAK

Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE
DE LA COUPE STANLEY 1993
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9
Tél (514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

PENTAX DE BEAUX CADEAUX

PENTAX ESPIOMini



- Appareil compact simple et rapide
- Chargement, entraînement et rebobinage automatiques
- Système de mise au point automatique
- Flash intégré avec l'effet de réducteur des yeux-rouges
- Incluant : pile et étui

219⁹⁹\$

- Appareil 35 mm compact, entièrement automatique
- Retardateur et contrôle de l'exposition
- Flash intégré avec l'effet de réducteur des yeux-rouges
- Comportant pile et étui

PENTAX ESPIO110



349⁹⁹\$

Pour des couleurs riches et éclatantes, confiez vos souvenirs des fêtes à...

Kodak
FILM KODAK ROYAL GOLD

529\$
100 ISO 135 — 24 poses
+ 12 poses en prime

529\$
ch.



VALIDE jusqu'au 19 déc. 1995



« TOUT POUR LA PHOTO / VIDEO »

L. L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, Mt H2S 2L9

Stationnement municipal à l'arrière

Tél. 274-8577
Fax 274-4221
1-800-363-3535

LE MIRACLE DE LA RUE STE-CATHERINE

On fait
des miracles
pour vous

Le plus grand centre commercial au centre-ville. Boutiques, restaurants et 6 salles de cinéma.

BRILLANTES IDÉES-CADEAUX * SERVICE D'EMBALLAGE ATTENTIONNÉ

MUSIQUE DE NOËL TOUS LES MIDIS • COLLECTE DE DONS POUR SUN YOUTH

APPORTEZ VOS DENRÉES ALIMENTAIRES NON PÉRISSABLES

ANGLE STE-CATHERINE ET MCGILL COLLEGE

MÉTRO MCGILL



DES MOTS POUR LE DIRE

L'analphabétisme est encore un mal de ce siècle. Des millions d'êtres humains sont privés du pouvoir des mots pour se défendre, vivre et communiquer. Ils restent en marge d'un monde qui évolue sans eux. À l'aube du troisième millénaire, les femmes sont les principales victimes de ce fléau d'une autre époque. Elles subissent l'esclavage honteux de l'ignorance, fruit d'un destin difficile ou d'une tradition sexiste. Pour les aider à vivre avec leur temps, il suffit d'une simple craie et d'un tableau noir.

En Thaïlande. Ananda tourne et retourne son cahier d'exercices. Elle est terriblement fière. Pour la première fois de sa vie, quelque chose lui appartient en propre. Un objet presque magique dont elle pressent les pouvoirs infinis. Comme la plupart des Hmongs, Ananda est animiste, elle croit que certains objets qui l'entourent ne sont pas des choses inertes. Ils sont doués d'une force qui leur est propre, d'une âme bienveillante ou mauvaise. Et ce cahier lui veut du bien, il parle de liberté, d'émancipation, d'espoir. Ananda sourit. Elle pose le cahier et écrit maladroitement le premier mot qu'elle vient d'apprendre : son nom. A Ban Napho en Thaïlande, comme dans le reste de la péninsule indochinoise, les femmes sont traditionnellement tenues à l'écart de l'école. Pourquoi apprendre à lire et à écrire à celles qui doivent élever de nombreux enfants, travailler de longues heures dans les rizières et obéir sans sourcil à leurs pères puis leurs maris? Il a fallu près d'un demi-siècle d'une guerre fratricide et cruelle pour enrayner ces antiques coutumes. Des milliers de réfugiés ont fui l'horreur aux États-Unis et dans d'autres pays d'accueil. Déplacées de camps en camps, la famille d'Ananda a eu bien du mal à rester unie. La langue méo et certaines coutumes ont été difficilement préservées. Dans quelques semaines, Ananda et sa famille devront quitter le camp thaïlandais et retourner s'installer au Laos. Il faudra construire une maison, creuser un puits, préparer la terre pour le jardin et la rizière, apprendre le laotien. Ce sera dur, surtout les premières années, mais Ananda se sent plus forte. Lorsqu'elle quittera le camp, elle saura lire et écrire. Elle pourra communiquer avec ses amies installées en Floride et en Guyane. Elle deviendra peut-être institutrice ou infirmière.

Chez nous. L'analphabétisme existe au Québec comme dans la plupart des pays industrialisés. Cependant, le phénomène n'a été reconnu que depuis une quinzaine d'années. Et on a dû mettre les bouchées doubles pour contrer ce fléau très souvent et à juste titre associé à la pauvreté. En 1981, 41 groupes populaires en alphabétisation du Québec se sont regroupés (RGPAQ) afin de se donner les moyens d'oeuvrer auprès des 900 000 personnes analphabètes que compte la province, en majorité des femmes (58%). Et comme la prévention reste la meilleure arme, plusieurs projets interviennent directement auprès de la famille. Ainsi, à Pointe-St-Charles, on a organisé des ateliers d'aide aux devoirs et leçons pour les parents ayant de la difficulté à soutenir leurs enfants dans leur apprentissage scolaire.

Mission possible est une chronique produite par OXFAM-Québec, organisation sans but lucratif et non-gouvernementale, qui œuvre dans plus de 20 pays en développement. La mission d'OXFAM-Québec est d'appuyer les populations délaissées des pays en développement qui luttent pour leur survie, pour leur progrès, pour la justice sociale et le respect des droits humains; de mobiliser la population du Québec et faciliter l'expression de sa solidarité pour un monde plus équitable.

Si vous avez des commentaires communiquez avec :
OXFAM-QUÉBEC

2330, Notre-Dame O. Bureau 200
Montréal (Q.C.) Canada H3J 2Y2
Téléphone : (514) 937-1614
Télécopie : (514) 937-9452

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

Par suite de la fermeture de l'entreprise d'un de nos clients, nous sommes dans l'obligation d'annuler vingt de ses commandes de véhicules. Les vingt véhicules en question sont disponibles pour vente au détail à des **prix et conditions extraordinaires**, et ce, avec la collaboration du Service de crédit afin de vous offrir des **mensualités exceptionnelles**. Ces véhicules **spécialement commandés** sont prêts pour **livraison immédiate**. Aucun versement comptant n'est requis. Venez nous voir pour connaître les détails. Voici les spécifications des véhicules:

- 20 Jetta GL 1996 à moteur à essence ou diesel
- 11 noirs, 4 vert séquoia, 2 bleus, 2 suède, 1 blanc.

NORDEST VOLKSWAGEN
10395, BOUL. PIE-IX
MONTRÉAL-NORD

325-3422

NOUS NOUS EXCUSONS AUPRÈS DE NOS CONCURRENTS.

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Verrouillage électrique
- Coussins gonflables (2) sur véhicule à moteur à essence
- Enjoliveurs de roues de luxe
- Volant inclinable
- Alarme antivol
- Coupe-allumage
- Pneus 4 saisons
- Radio AM/FM avec lecteur de cassettes

Plus

- 4 pneus d'hiver
- Chauffe-moteur
- Tapis de sol
- Décalque spécial

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

Les Anciens
Fabricant de meubles

SOLDE
JEUDI • VENDREDI • SAMEDI • DIMANCHE

RABAIS 20 à 50%
SUR MEUBLES EN INVENTAIRE

LAVAL (514) 682-5614
1735, boul. St-Elzéar Ouest
Ligne de Montréal — 844-7996

ST-SAUVEUR (514) 227-0274
303, rue Principale

DIRECTEMENT DU FABRICANT

100% BOIS

Les assistés sociaux claquent la porte de la Conférence permanente

LAURENT AMALRIC

« La Conférence permanente de la sécurité du revenu auquel nous siégeons depuis un an n'a pas obtenu les résultats escomptés et l'on en venait à se questionner sur l'utilité de notre présence. Notre retrait devenait inévitable ». Ainsi s'exprimait hier lors d'une conférence de presse le Front commun des personnes assistées sociales.

Cette décision brutale fait suite aux annonces de la ministre Jeanne Blackburn concernant les compressions envers les prestataires de la sécurité du revenu. « Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, s'exclame Claudette Champagne, porte-parole du Front ; dans bien des cas, une réduction de 30 à 50 dollars sur le chèque mensuel pour une personne qui vit de l'aide sociale représente l'épicerie d'une semaine », s'insurge-t-elle.

Rôle remis en jeu
Au-delà de ces mesures draconiennes, c'est le rôle même de la Conférence permanente qui est remis en jeu. À l'origine destiné à « développer des nouveaux outils pour lutter contre la pauvreté » (dixit Mme Blackburn), ce partenariat entre les groupes communautaires et les fonctionnaires du ministère a sombré dans une impasse.

« Nous en étions arrivés à un point où l'on ne nous consultait même plus et nous en étions réduits à être informés des décisions de la ministre et des orientations du ministère par les médias ! », constate amèrement Francine Jeannotte, représentante du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

Jouer les figurants
Lassés de jouer les figurants, les différents groupes n'en demeurent pas moins actifs. « Désormais, nous allons mettre nos énergies ailleurs et fournir un vrai travail de mobilisation contre les coupures à l'aide sociale. Le dialogue n'est pas rompu pour autant, à la différence près qu'à présent nous nous exprimons sur la place publique sans passer par le ministère », renchérit Lucie Lemieux-Brassard, présidente de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec.

« Partout dans les politiques sociales, les bénéficiaires deviennent de plus en plus des punaises à écraser », lance-t-elle enfin en guise de provocation. Une réflexion qui en dit long sur les déceptions engendrées par la Conférence permanente.

Reste donc pour les organismes démissionnaires à tout faire pour créer une réelle alternative, car pour l'instant leur confiance envers les gouvernements quels qu'ils soient, reste bien entamée...

DRAPS • ÉDREDONS D'OIE • DOUILLETES • SERVIETTES • PARURES DE FENÊTRES • MATELAS

Votre magasin de cadeaux pour les fêtes

Épargnez jusqu'à 60%

dans tous nos rayons...

lit • bain • fenêtres • matelas
batteries de cuisine • porcelaine • cristal
verres • couverts • cuisine • tapis
et notre vaste rayon des cadeaux !

ÉPARGNEZ SUR TOUTES LES MARQUES RÉPUTÉES DANS NOS RAYONS DE LA PORCELAINES, DU CRISTAL ET DES CADEAUX

Figurines Coalport de Wedgwood
Magnifique collection de figurines peintes à la main, à compter de **49⁹⁵**

MIKASA
Chateau Rose Ensemble de 45 pièces (pour 8)
Prix courant 1485
Notre prix spécial **449⁹⁵**

MARIPOSA
Un grand choix d'ensembles de fourchettes et de cuillères à salade uniques !
À compter de **39⁹⁵**

Théières de collection par Cardew
À compter de **49⁹⁵**

Bols à fruits et plateaux de grand format
À compter de **59⁹⁵**

Le plus grand choix de cadres à Montréal!
Choisissez parmi des centaines de styles à compter de **9⁹⁵**

Moulin à poivre électrique et salière combinés
26⁹⁵
Recommandé par Coup de Pouce Cuisine, Noël 1995

Cocotte plaquée argent, 2 pintes
Prix incroyable! **18⁹⁵**

ORREFORS • SUÈDE
Vaste choix de vases, de bols et de verres sur pied
À compter de **49⁹⁵**

Chandeliers de cristal d'inspiration romaine
18⁹⁵

PASTA PANE
Grande assiette de 33 cm ou bol à salade (non illustré) **13⁹⁵**

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU

Centre Rockland, V.M.R.
341-7810

DÉCOR DÉPÔT
LES GALERIES LAVAL
681-9090

Promenades de la Cathédrale
282-9525

CERTIFICATS-CADEAUX ET EMBALLAGE GRATUIT !

ACCESSOIRES POUR LE BAIN • DRAPS EN PERCALE • HOUSSES DE DUVET • GADGETS DE CUISINE • RIDES • COUVERTS • CRISTAL • FIGURINES • OÙCHE • TAPIS • COUVERTS • CRISTAL • FIGURINES

BETTER RESTAURANT
MOULES ET FRITES À VOLONTÉ
844-7894

SUPER SPÉCIAL PRIX EXCEPTIONNEL NOUS PRENONS LES COMMANDES POUR NOËL

«L'audace en affaires est la première, la deuxième et la troisième qualité.»
Henry George Bohn

MeisterStöck Classique

Stylo-bille LeGrand de Montblanc

LE GRAND DE MONTBLANC
Cette nouvelle collection d'écriture comprend un stylo à encre, un stylo Rollerball, un porte-mine et un stylo à encre compact. Un échelon prestigieux au-dessus du traditionnel.

MONTBLANC

EVEREST
Jewellery • Bijouterie • Orfèvrerie • Since 1850
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, boul. Lefebvre, Montréal (Québec) H2M 1R9
Tel (514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

L'hôpital Saint-Laurent pourrait fermer un mois plus tôt que prévu

MATHIEU PERREault

■ S'il n'est pas autorisé à emprunter un million, le centre hospitalier de Saint-Laurent devra fermer son service d'urgence à la mi-février et cesser ses activités début mars, selon le directeur général Jean-Pierre Massicotte.

La régie régionale de la santé et des services sociaux, qui devait lui donner une réponse lundi dernier, lui a indiqué avant-hier qu'elle retardait sa décision d'une semaine.

« La régie nous a imposé des coupes budgétaires de 10 %, soit 1,5 million, en présumant d'une baisse de nos activités, soutient M. Massicotte. C'est trop pour nous. Si elle veut que nous restions ouverts jusqu'à la date prévue pour la fermeture, le premier avril, elle devra permettre un emprunt ou un déficit. »

À la régie, on affirme pourtant n'avoir reçu aucune demande de l'hôpital du boulevard Côte-Vertu quant à une fermeture anticipée ou un emprunt. « Nous attendons leur plan d'équilibre budgétaire, qui devrait arriver cette semaine », indique Mme Laurie-Ann Colin.

Une affirmation que réfute Me François Marseille, président du conseil d'administration de l'hôpital. « Nous discutons d'équilibre budgétaire avec la régie depuis le 20 octobre », dit-il.

Toutefois M. Massicotte ne croit pas que la régie désire avancer la date de fermeture de

l'insitution. En effet, les structures d'accueil des malades et les mesures de redéploiement de personnel pourraient bien ne pas être en place avant le mois d'avril.

Ces structures sont justement financées par ces coupes budgétaires, selon M. Luc Bordeleau, adjoint à la direction des immobilisations et des finances. « Et si les hôpitaux qui ferment cette année doivent comprimer leurs dépenses de 10 %, le Reddy Memorial, qui cessera ses activités en avril 1997, devra diminuer son budget de l'an prochain de 20 % ».

D'autre part, l'hôpital Saint-Laurent a déjà été autorisé à emprunter 1,5 million. « Le ministère nous impose cette année des compressions de 80 millions, alors que nous n'irons chercher que 65 millions, explique M. Bordeleau. Il a donc fallu diminuer de 20 à 25 % les budgets de certains hôpitaux et les autoriser à emprunter. Ces emprunts seront remboursés avec les compressions des prochaines années. »

Du côté de l'hôpital général de Lachine, l'autre établissement qui doit fermer dans quatre mois, le directeur général Roland St-Arnaud constate également qu'il lui manque un million pour boucler le budget. « Si la régie ne veut pas revoir ses allocations comme nous le lui avons demandé, ça veut dire que les structures d'accueil de nos patients sont prêtes », conclut-il.

Employées réintégrées

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Fédération des comités de parents du Québec devra réintégrer deux employées qui avaient été congédiées pour activités syndicales, a ordonné récemment le juge Gaëtan Pelletier, de la Cour supérieure.

La Fédération lui avait demandé de réviser une décision du Tribunal du travail qui ordonnait la réintégration des deux employées habitant dans la région de Québec.

Dans son jugement, le Tribunal du travail concluait que les congédiements n'étaient aucunement justifiés et que l'employeur s'était servi d'une réforme administrative comme prétexte à l'endroit des employées qui exerçaient des activités syndicales légitimes. Sur cinq employés du secrétariat général, en effet, seulement celles détenant les plus hautes fonctions, s'étant occupées du syndicat et ayant signé leurs cartes d'adhésion, ont été congédiées.

Problème

Toutefois, la conclusion du Tribunal du travail ordonnant la réintégration des deux employées dans les fonctions qu'elles occupaient avant leur congédiement causait un problème. En effet, il y a effectivement eu une réforme administrative et les postes autrefois occupés par les deux dames n'existent plus ou ont été largement modifiés.

D'ailleurs, le juge Pelletier estime que la conclusion du Tribunal du travail va à l'encontre du Code du travail. Celui-ci stipule en effet que, dans le cas de congédiements injustifiés, les salariées doivent être réintégrées dans leur emploi. Il appartiendra ensuite à l'employeur de leur fournir du travail en tenant compte de leur expérience.

Idées Cadeaux pour NOËL

 HOOVER. ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE MANUEL BRUSH VAC AVEC AGITATEUR • Puissant moteur 49⁹⁹\$	 HOOVER. ASPIRATEUR TROIS VITESSES QUIK-BROOM SUPREME ASPIRE VITE ET BIEN! • Moteur puissant • Cordon à enroulement facile • Poignée intégrée • Godet à poussière transparent, facile à vider • Suction latérale 79⁹⁹\$	 HOOVER. ASPIRATEUR DE LUXE POUR DÉCHETS SECS/HUMIDES • Moteur haute performance • Soufflerie puissante • Réservoir 8 gallons • 7 accessoires à même • Avec filtres pour déchets secs et humides 99⁹⁹\$
 HOOVER. ASPIRATEUR VERTICAL ELITE EFFICACE • Tuyau longue portée • Porte-tuyau et accessoires à même • Nettoie les sols durs • Sac facile à changer • Réglage de hauteur 179⁹⁹\$	 HOOVER. FUTURA ASPIRATEUR-TRAÎNEAU AVEC ÉLECTROBROSSE • Électrobrosse avec lumière • Suction et brosse des deux côtés • Tuyau pivotant facile à manoeuvrer • Cordon d'alimentation 20 pi avec rangement 259⁹⁹\$	 HOOVER. POWERMAX ASPIRATEUR DE LUXE À DEUX MOTEURS ET BROSSÉ TÉLÉCOMMANDÉE • Brosse de luxe avec moteur et lumière • Commande de brosse sur la poignée • Avec sac micro-filtrant supplémentaire • Tuyau pivotant facile à manoeuvrer • Voyant de sac plein 399⁹⁹\$

Pour des renseignements sur les produits et un service hors pair, consultez le spécialiste **Hoover** de votre région.

LA MAISON DE L'ASPIRATEUR

5778, St-Laurent, Mt
273-2821
151, Cartier
Pointe-Clair
697-9481
1160, boul.
des Laurentides
Laval 667-3750

L'UNIVERS DE L'ASPIRATEUR

2000, ch. du Fer à cheval
St-Julie
6200, boul. Taschereau
Brossard
922-2020 • 445-1175

R.D. ÉLECTRIQUE

220, rue St-Jean
Longueuil
677-2102

ASPIRATEUR 2000 PLUS

1185, boul. Moody
Terrebonne, 492-1254
367, Arthur-Sauvé
St-Eustache
974-7171

GALERIE DES MILLES-ISLES
Roumou, 979-6553

VOUS TROUVEZ
QU'IL Y A BEAUCOUP DE NEON
SUR LA ROUTE?
VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU!

UN TAUX DE
5.9%
JUSQU'À 48 MOIS

neon

Cette offre alléchante s'applique à toutes les Neon 1995, peu importe le modèle.
Passez vite chez votre concessionnaire Chrysler pour choisir la vôtre, car cela ne durera pas éternellement.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

Offre d'une durée limitée. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée.
Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Détails chez les concessionnaires participants.



BREITLING
1884

EVEREST
CHRONOMÈTRE
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE
DE LA COUPE STANLEY 1993
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, boul. Lafontaine, Montréal (Québec) H2M 1R9
(514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

ROLEX



Oyster Perpetual Day-Date
Bijoutier autorisé Rolex

EVEREST
CHERBAKA

Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950

8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9
Tél (514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

Les étudiants en techniques policières surseoient à leur demande d'injonction

Ils réclament un accès sans restriction au stage de l'Institut de police

Presse Canadienne

■ En réponse à une nouvelle proposition faite par Québec, l'Association des étudiants en techniques policières du Québec (AETPQ) a décidé, hier, de suspendre ses démarches pour obtenir une injonction visant les ministères de la Sécurité publique, de l'Éducation et l'Institut de police du Québec.

Les étudiants, dont la demande d'injonction devait être entendue hier au palais de justice de Sherbrooke, revendiquent un accès sans restriction au stage de l'Institut de police.

En vertu du protocole actuel signé entre les deux ministères et l'Institut, seuls les finissants détenteurs d'une promesse d'embauche peuvent compléter leur stage, étape obligatoire pour devenir policier.

Pour leur part, les étudiants revendiquent un accès sans restriction au stage de l'Institut de police.

Un des volets de la dernière proposition prévoit que les 1 025 finissants en techniques policières en attente d'un stage pourraient terminer leur formation d'ici un an, moyennant leur participation financière.

Les finissants seront appelés à se prononcer sur cette proposition par courrier au cours des prochains jours.

Cette solution entraînerait des déboursés supplémentaires de 600 000 \$ pour l'Institut de police, compte tenu du fait qu'il devra recevoir plus de stagiaires que prévu.

L'AETPQ, qui compte 3 000 membres, négocie par ailleurs un moyen d'accès au stage à l'Institut de police pour les autres étudiants en techniques policières qui sont toujours sur les bancs des collèges du Québec.

Elle déposera au ministère de la Sécurité publique un projet de protocole en ce sens d'ici la fin de décembre.

Pour les victimes de violence conjugale

Presse Canadienne

■ Les victimes de violence conjugale seront dorénavant mieux informées lorsque leur agresseur reprendra leur liberté. C'est l'un des éléments de la nouvelle politique d'intervention en matière de violence conjugale que le ministre de la Justice, Paul Bédard, rendra publique aujourd'hui.

Le tribunal ordonnera dans tous les cas que le prévenu remette ses armes lors de la mise en liberté provisoire d'un individu accusé de violence conjugale.

Les victimes seront informées de la mise en liberté de l'accusé et des conditions fixées par le tribunal. Les informations relatives au conjoint seront transmises à tous les corps policiers.

CADEAUX SANTÉ POUR VOS ÊTRES CHERS

Fauteuil inclinable et élévateur électrique

15% de rabais sur cannes et aides pour salles de bain.

Très grand choix de marchettes.

Maux de dos? Obus Forme 5795\$

LUN. AU VEN. DE 8 H À 17 H

5545, Saint-Jacques, 489-3433 + 4 SUCCURSALES

W2316147

Herpès génital Étude sur un vaccin

COUPLES RECHERCHÉS DANS LESQUELS L'UN OU L'AUTRE DES PARTENAIRES SOUFFRE D'HERPÈS GÉNITAL

Nous cherchons des volontaires pour évaluer un vaccin qui pourrait prévenir l'herpès génital chez les personnes à risque d'attraper l'herpès de leur partenaire.

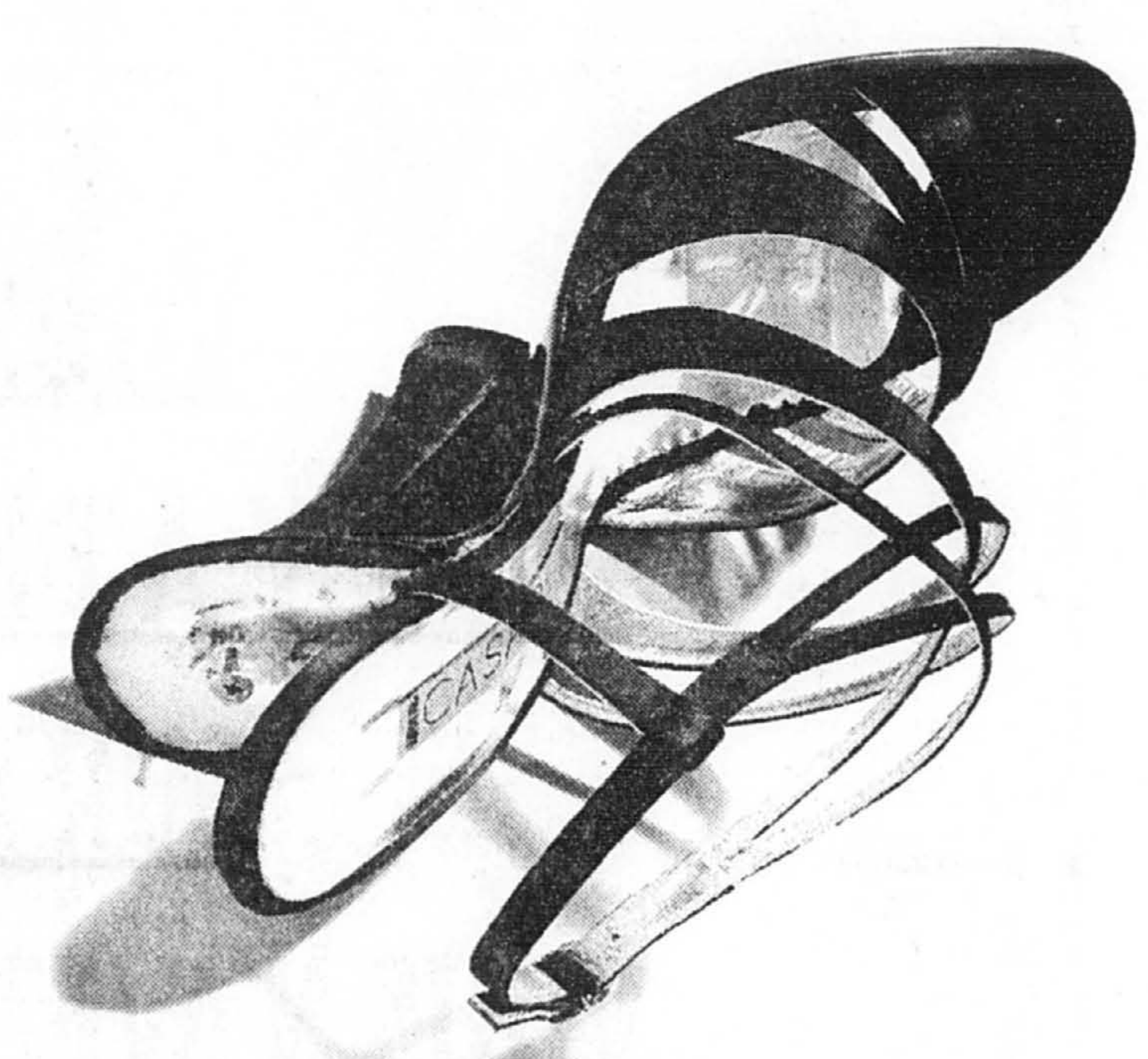
Pour plus d'informations appeler:

Hôpital Notre-Dame
Recherche - Dermatologie
Audrey
Jour: 876-5699
Soirs et fins de semaine:
854-6256

Clinique Médicale
l'Actuel
Denise: 524-3639 ou
524-1001

Hôpital Général Juiif
Dépt des maladies infectieuses
Gloria: 340-7578

Confidentialité assurée



NOUS ÉVITONS TOUS LES FAUX PAS

POUR VOYAGER EN AVION OU À PIED, LE SQUARE A TOUT CE QU'IL FAUT DANS LE TEMPS DES FÊTES.

Avant d'aller n'importe où, faites du Square votre première destination en ce temps des fêtes. Réservations d'avion ou d'hôtel, pellicule photo, magazines, chèques de voyage, tout s'y trouve. En fait, vous n'êtes qu'à quelques pas de bijoux, de cadeaux et d'une grande variété de services utiles, dont la cordonnerie. Alors pour célébrer dignement cette joyeuse période de l'année, laissez vos pas vous mener au Square.

POUR LES VACANCES • POUR LA VARIÉTÉ

WESTMOUNT SQUARE

2 HEURES DE STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT AVEC ACHAT MINIMUM DE 15 \$.

BOUTIQUES
Du 18 au 22 décembre : 10h00 à 19h00.
Le 23 décembre : 10h00 à 17h00.
Le 24 décembre : 10h00 à 17h00.
Le 25 décembre : FERMÉ.
Le 26 décembre : 13h00 à 18h00.
1er et 2 janvier : FERMÉ.

HEURES D'OUVERTURE DU TEMPS DES FÊTES

LE MARCHÉ
Du 18 au 22 décembre : 10h00 à 19h00.
Le 23 décembre : 8h30 à 17h30.
Le 24 décembre : 10h00 à 17h30.
Le 25 décembre : FERMÉ.
Le 26 décembre : 13h00 à 18h00.
1er et 2 janvier : FERMÉ.

LA BELLE VIE SQUARE

Matroni et moi

Avec Alexis Martin,
Guylaine Tremblay,
Gary Boudreault,
Robert Gravel et
Pierre Lebeau

«Découverte de l'année»
lors de la Soirée des Masques 1995

Simplement parce qu'ils sont abonnés à La Presse, ces chanceux gagnent une paire de billets pour assister à la pièce MATRONI ET MOI présentée par la Ligue Nationale d'Improvisation à la Cinquième Salle de la Place des Arts du 9 au 20 janvier 1996, une valeur de 30 \$.

Voici nos chanceux d'aujourd'hui :

Mme Gingras de Trois-Rivières	no 200108G00
Mme Chouinard de Victoriaville	no 200446C02
Mme Lemay de Laval-sur-le-Lac	no 210528L10
M. Pélasse de Repentigny	no 210602P25
M. Caron de Ste-Julienne	no 210612C08
M. De Bellefeuille de Lachine	no 210875D07
M. Dumas de Montréal-Nord	no 211915D03
M. Bouthillier de Montréal	no 218037B05
Mme Coticoni de Outremont	no 240061C01
M. Moreau de St-Hubert	no 264214M02

Jusqu'au 9 décembre, nous publierons quotidiennement les noms de 10 chanceux abonnés à La Presse qui méritent automatiquement ce magnifique prix.

La valeur totale des prix est de 1 500 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse
285-6911



TOYOTA

SPÉCIAUX DE LOCATION DE FIN D'ANNÉE SUR LES MODÈLES 1995 ET 1996 NEUFS

COROLLA SD 1996	CAMRY DX 1996	4RUNNER SR5 1995
0 \$ COMPTANT	0 \$ COMPTANT	0 \$ COMPTANT
Location 48 mois à partir de	Location 48 mois à partir de	Location 48 mois à partir de
258\$*	379\$*	399\$*

Passez vite chez votre concessionnaire pour des offres de location sensationnelles sur ces modèles et d'autres modèles Toyota.

DÉCROCHER LA LIGNE TOYOTA APOLLO 13.

Gagnez une des deux nouvelles Toyota Paseo 1996. Obtenez un bulletin de participation et les règlements du concours chez les concessionnaires Toyota participants ou à l'achat de la vidéocassette Apollo 13. Sur vidéocassette partout le 24 novembre.

© 1995 Universal City Studios, Inc. Tous droits réservés.

Profitez des plans de financement et du programme de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de Crédit Toyota valables uniquement pour les modèles Corolla et Camry 1996 et 4Runner 1995 neufs, vendus et livrés aux clients admissibles avant le 31 décembre 1995. *En fonction d'une location-bail de 48 mois sans versement initial pour la Corolla SD et la Camry DX; versement initial de 2 400,00 \$ pour le 4Runner. Un dépôt de garantie remboursable de 300,00 \$ (Corolla SD), 425,00 \$ (Camry DX), 450,00 \$ (4Runner) et le premier versement mensuel exigés au moment de la livraison du véhicule. Durées de location de 24, 36 et 48 mois également possibles pour ces modèles et d'autres modèles Toyota. Corolla SD 8A01EM - AA : coût total de la location, 12 384,00 \$; prix de l'option d'achat, 5 538,28 \$. Camry DX 8G12KP-AA : coût total de la location, 18 192,00 \$; prix de l'option d'achat, 10 626,24 \$. 4Runner R805L - AA : coût total de la location, 21 552,00 \$; prix de l'option d'achat, 12 308,68 \$. Prix de l'option d'achat et frais de location basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire : 7 \$/km pour la Corolla, 10 \$/km pour la Camry et 4Runner. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Assurances, immatriculation et taxes en vigueur en sus. Maximum de 600,00 \$ de frais de transport et de préparation inclus. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Éducation : trop de changements ?

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Dans son rapport annuel, le Conseil supérieur de l'éducation se demande s'il n'y a pas eu trop de changements sporadiques et mal mesurés en éducation, mais incite tout de même à adopter une culture du changement continu à l'école.

L'organisme consultatif rendait public hier son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport a été déposé à Québec par le ministre de l'Éducation Jean Gagnon, puis commenté par le Conseil, à Montréal.

En près de 100 pages, le Conseil supérieur de l'éducation expose ses vues sur la façon de maîtriser le changement en éducation.

Le conseil constate lui-même qu'il existe une certaine méfiance ou de la résistance, dans le domaine de l'éducation, face aux changements dictés d'en haut et qui ne correspondent pas toujours aux besoins.

« Peut-être y a-t-il eu beaucoup trop d'innovations lancées simultanément dans le système éducatif, car les diverses réformes de l'éducation, au cours du dernier quart de siècle, n'ont guère laissé de répit aux éducateurs. Urgence et précipitation seraient souvent à l'origine du peu de succès de certains changements », écrivent les auteurs.

Ce rapport annuel se veut « une mise en garde au ministre et au milieu », résumait la vice-présidente du conseil, Mme Judith Newman, au cours d'une rencontre de presse. Oui aux changements en éducation, mais pas en brusquant ou en improvisant ; plutôt consulter et associer ses partenaires.

Le CSE souligne lui-même que les décideurs politiques, auteurs de ces changements, « se soucient davantage de l'adoption d'une politique que de sa réalisation ».

Le Conseil supérieur de l'éducation invite donc à tirer des leçons du passé, des réformes qui ont bien ou moins bien fonctionné. Mme Newman cite comme exemple d'échec l'implantation du programme de sciences au secondaire.

De même, la réforme de l'enseignement collégial a été vécue comme « un changement brusque », bien que Mme Newman ne va pas jusqu'à la qualifier d'échec. « Ce n'était pas une réussite, mais c'est en train de faire son chemin. »

Culture du changement

« Il est important d'en arriver à ce que le changement ne soit plus perçu comme une intervention sporadique de l'État et qu'on en vienne à créer une culture de changement continu dans l'école et dans le système éducatif en général », écrit le conseil.

Entre autres moyens pour assurer plus de succès aux changements, le CSE propose de valoriser le statut d'enseignant. Ceux-ci se sentent trop souvent ignorés et dénigrés.

Il conseille également d'adopter une philosophie de formation continue. « La consistance de la formation en cours d'emploi, la qualité du ressourcement professionnel, la richesse des possibilités d'élargissement et de renouvellement des compétences s'imposent de façon flagrante. »

En plus de ses rapports annuels, le CSE diffuse des avis au ministre portant sur des aspects spécifiques de l'éducation. À venir : l'école montréalaise (en février) ; le financement des universités (ce printemps) ; le décrochage et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (l'automne prochain).

Laval réduit de 10 % son corps professoral

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'université Laval a demandé à chacune de ses unités, tant académiques qu'administratives, de réduire de 15 pour cent leur budget de fonctionnement pour les deux prochaines années. L'université anticipe un déficit de 30 millions pour 1996-1997, et un autre de 20 millions l'année suivante. Le comité exécutif a donc demandé à chaque unité de faire connaître d'ici février la façon dont elle entend compresser son budget.

« Avec un manque à gagner de 30 millions, il faut agir vite et de façon décisive. Chaque faculté et département doit se prendre en main. Le mur à mur est terminé. Certaines facultés devront faire plus que 15 pour cent, d'autres moins », a indiqué hier le recteur Michel Gervais. Selon lui, la démarche est bien accueillie. Il donne en exemple la maturité dont fait preuve l'entente de principe conclue avec le syndicat des professeurs qui permet de rouvrir la convention collective et d'en définir les paramètres d'une nouvelle. Si cet accord est entériné, l'université pourrait abolir 140 des 1400 postes de professeurs d'ici quatre ans, soit plus que ce que réclamait le recteur.

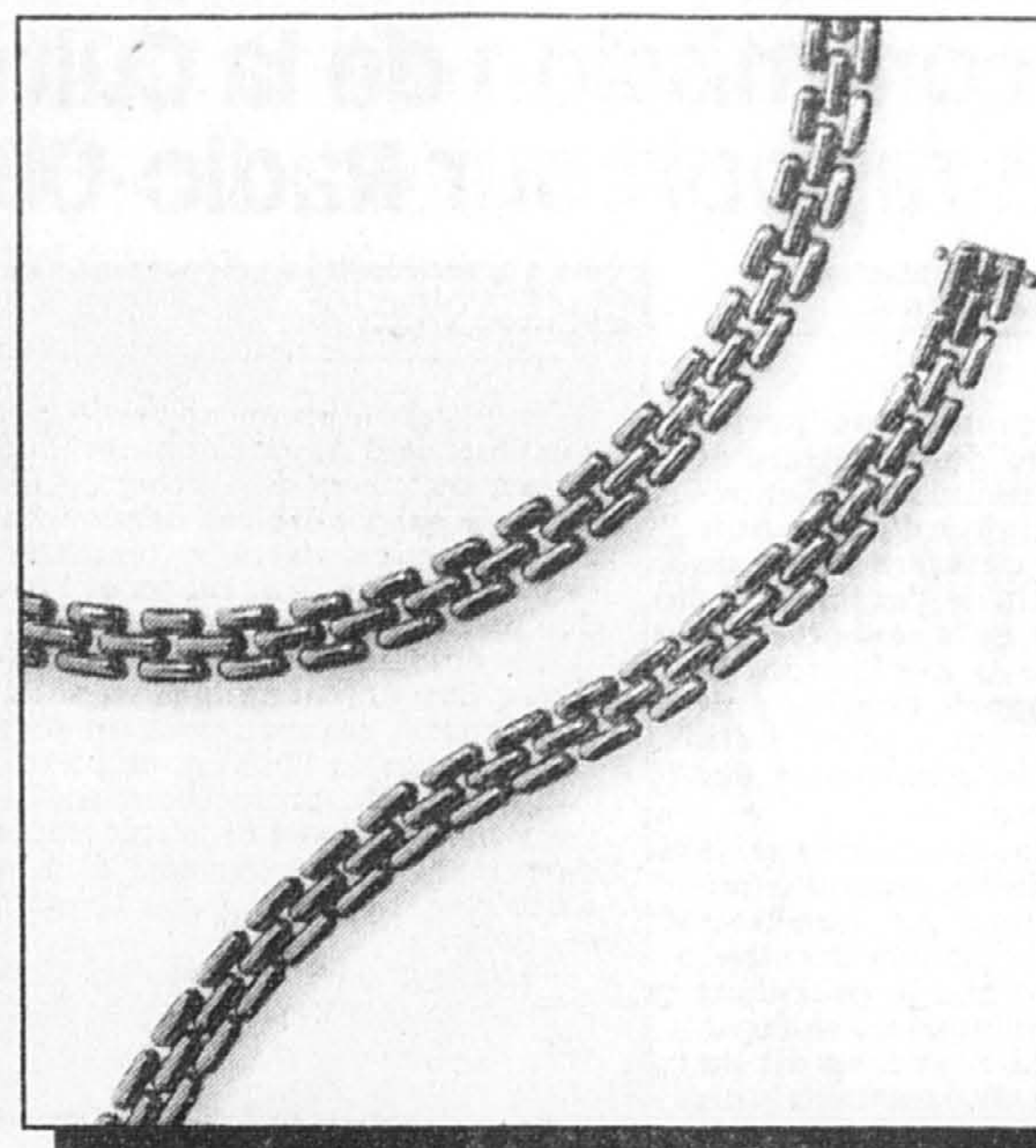
SOLDES

COLLECTION FEMME ENCEINTE

Montréal
92, av. Laurier O., 273-4543

Daniel Boudon
FORMES
PARIS

Québec
26, René-Lévesque Est, 524-2328



LES GRANDS
CLASSIQUES D'OR



EN EXCLUSIVITÉ CHEZ BIRKS.
ÉLÉGANT ENSEMBLE EN OR 14
CARATS OFFERT À PRIX RAFFINÉ!
COLLIER 895 \$, BRACELET 395 \$.

• 1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 •
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE
ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL
CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

BIRKS



ENSEMBLE DE SKI POUR JUNIOR

Skis **DYNAMIC VR27 Racing SJ**
Fixations **TYROLIA 620**
Bottes **SAN MARCO RX6**
Vendus séparément 249,99
Prix de l'ensemble

199⁹⁹

ENSEMBLES DE SKI POUR HOMME

Skis **ROSSIGNOL T5C**
Fixations **ROSSIGNOL FD6.5**
Bottes **NORDICA NFX**
Vendus séparément 429,99
Prix de l'ensemble

349⁹⁹

Skis **ROSSIGNOL 4SX**
Fixations **ROSSIGNOL FD8**
Bottes **NORDICA Vertech TS**
Vendus séparément 699,97
Prix de l'ensemble

599⁹⁹

BÂTONS DE SKI

Bâtons de ski pour senior
KASTLE TCX
Au bas prix de

24⁹⁹

Manteau de planche à neige

Storm **INVERSION**

Prix courant 139,99

109⁹⁹

SAC DE SKI

Sac de ski **ROSSIGNOL**

Au bas prix de

19⁹⁹

LUNETTES DE SKI

Lunettes de ski **CÉBÉ 55-1555D**

Au bas prix de

19⁹⁹

Lunettes de ski **SMITH Bugaboo OTG Gold Lite**

Au bas prix de

39⁹⁹

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

Skis **TECNO PRO Century**

Bottes **TECNO PRO**

Fixations **75mm**

Bâtons de ski **TECNO PRO**

Adulte Junior

Vendus séparément 176,96 Vendus séparément 136,96

Prix de l'ensemble

129⁹⁹ 99⁹⁹

PLANCHE À NEIGE

Planche à neige **TRIP Twin Tip**

Fixations **TRIP 4x4 Mid Back**

Vendus séparément 529,98

Prix courant

399⁹⁹

Veste de planche à neige Pantalon de planche à neige

Powder **INVERSION** à neige **INVERSION**

Prix courant 119,99

89⁹⁹ 89⁹⁹

Ski-Express

SPORTS EXPERTS vous offre en exclusivité
des forfaits de ski d'une journée

incluant transport en autocar de luxe et billet de remontée
mécanique pour les stations Tremblant et Jay Peak.

Informations en magasin.

JAY PEAK

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

25% de rabais

sur toute la collection
ETIREL pour junior

Beloeil 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
Boucherville Promenades Montarville 655-6003
Brossard Mail Champlain 671-7275
Chambly 1617, boul. Persigny 659-0561
Longueuil Place Longueuil 483-3452
St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364
St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 348-0637
Sorel Promenades de Sorel 748-1213
Valleyfield 277, rue Victoria 377-8000
Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3699

sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 10 décembre 1995.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou 353-9000
Place Versailles 355-2330
Maisonnette 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
La Salle Carrefour Angrignon 365-1286
St-Laurent la Place Vertu 745-3202

Ville Mont-Royal Centre Rockland 735-4751
Montréal centre-ville 930, rue Ste-Catherine O. 661-2558
Centre Laval 886-1914
Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-6181
Joliette 50, rue Gauthier Nord 756-1845
Repentigny Les Galeries Rive-Nord 561-3220

Laval Carrefour Laval 682-0032
Centre Duvernay 661-2558
Centre Laval 688-1021
Rosemere Galeries des Mille-lies 437-1933

St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-6817
Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3088

On peut en même temps s'occuper de constitution et de la dette, pensent les Québécois

MARIO FONTAINE

■ Les Québécois pensent qu'il est possible de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. Par exemple, qu'on peut lutter contre la dette et le déficit tout en s'occupant du dossier constitutionnel.

C'est ce que révèle un sondage CROP réalisé du 8 au 12 novembre pour le compte du Conseil du patronat auprès de 653 Québécois. Des Québécois moroses, pessimistes sur ce qui les attend en économie et en politique au cours des six prochains mois.

Déjà, à peine 30 % des répondants jugent les conditions économiques actuelles bonnes ou très bonnes, alors que 68 % les considèrent mauvaises ou très mauvaises. Et à peine un répondant sur cinq (21 %) prédit que la situation s'améliorera d'ici au printemps.

Le contrôle des dépenses publiques est la principale préoccupation de 86 % des Québécois. Aussi réclament-ils une réduction des déficits du Québec et d'Ottawa.

Mais attention, il ne s'agit pas de réduire n'importe comment. Pas question, par exemple, d'augmenter les impôts, une mesure appuyée par un maigre 2 % des Québécois. Ils sont en revanche 13 % à vouloir que l'État réduise son personnel, et 70 % à réclamer qu'il comprime ses dépenses.

Fait à signaler, ce sondage a été administré au moment où le ministre de la Santé, Jean Rochon, officialisait la fermeture de plusieurs hôpitaux.

Économie ou constitution ?

C'était, aussi, juste après le référendum qui s'est soldé par la courte victoire du NON. Quand on leur offre le choix entre l'économie et la constitution comme dossier prioritaire des gouvernements, 86 % des Québécois désignent l'économie et 10 % la constitution.

Mais, lorsqu'on ouvre l'éventail des priorités, plus de deux répondants sur trois sont d'avis qu'il faut accorder plus d'importance (46 %) ou autant d'importance au dossier constitutionnel (22 %), alors que seulement 24 % voudraient qu'on s'en occupe moins.

Autrement dit, on peut se pencher sur les dépenses publiques, le déficit, l'environnement, les taux d'intérêt ou le dollar sans pour autant négliger la constitution.

Le premier ministre Chrétien avait maintes fois répété, avant le référendum, qu'il n'était pas question d'ouvrir le dossier constitutionnel car il voulait se consacrer uniquement à l'économie et à la création d'emplois.

Le gouvernement Parizeau faisait valoir de son côté que les dossiers économiques sont souvent bloqués par l'impasse constitutionnelle.

La promesse récente du gouvernement fédéral de se retirer de la formation de la main-d'œuvre sans compensation financière aux provinces a de nouveau illustré le lien entre constitution et économie.

Succès mitigés des patrons

Comme le sondage suivait de peu le référendum, le CROP a voulu connaître l'attitude des Québécois sur la participation des chefs d'entreprise aux débats publics. Pas moins de 71 % des gens sont d'accord pour que les patrons s'y impliquent.

Mais cette implication peut avoir un effet boomerang : ils sont en effet 49 % à dire que les interventions patronales durant la dernière campagne référendaire ont été peu ou pas du tout utiles, contre 46 % qui les ont jugées très ou assez utiles.

D'autres sondages avaient indiqué que l'appui au NON avait commencé à décliner avec la sortie du président de la Standard Life, Claude Garcia (il faut « écraser » les souverainistes), et que les interventions pro-Canada du président de Bombardier, Laurent Beaudoin n'avaient pas eu l'impact escompté.

Bombardier avait violé la Loi sur la consultation populaire à l'occasion du référendum sur Charlottetown, en 1992, en distribuant une lettre de M. Beaudoin à ses employés les enjoignant à voter en faveur de l'entente constitutionnelle.

Devrait-on modifier la loi pour permettre aux employeurs de le faire à l'avenir ? a demandé CROP. Non, ont répondu 61 % des Québécois, alors que 31 % voudraient qu'on amende la loi en ce sens.

Ce n'est pourtant pas faute d'aimer les dirigeants d'entreprises que les répondants leur servent cette rebuffade : 47 % des gens déclarent en effet avoir confiance en ce qu'ils leur disent, un taux qui passe à 45 % chez les chefs religieux, à 44 % chez les journalistes, à 26 % chez les leaders syndicaux et à 15 % chez les politiciens.

Ce sondage est précis à 4 points près, 19 fois sur 20.

La commission de la Culture prépare son rapport sur Radio-Québec

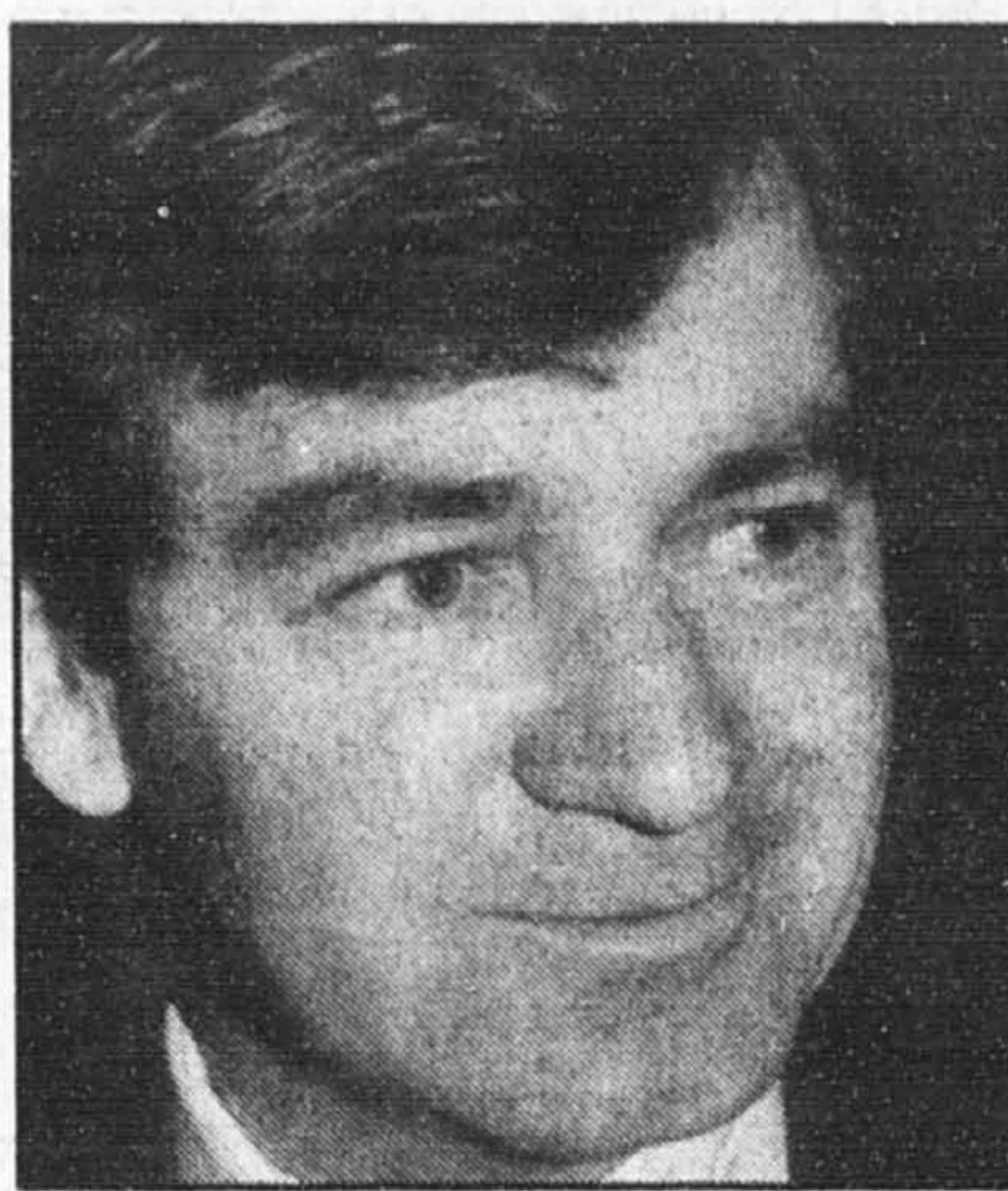
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ La commission parlementaire de la Culture et des Communications entreprend aujourd'hui à huis clos la dernière étape de son étude de l'avenir et du mandat de Radio-Québec, celle de la confection de son rapport. Celui-ci doit idéalement être remis à l'Assemblée nationale des demain.

Plusieurs consensus se dégagent des auditions publiques qui ont duré trois jours, la semaine dernière, de sorte que le président de la commission, le député David Payne, se dit en mesure de soumettre un projet de rapport à ses collègues.

« Si les membres de la commission acceptent, on bâtira le rapport à partir de ce document dont les aspects seront discutés. On corrigera, on éliminera ou on ajoutera des éléments au besoin », a expliqué M. Payne, précisant qu'en après-midi, un « comité technique » prendrait part aux travaux pour la mise en forme du rapport final.

Durant ces trois jours d'audience, les membres de la commission, qui agit en vertu d'un mandat d'initiative, c'est-à-dire



Le député David Payne

indépendamment du gouvernement, ont entendu les représentants d'au-delà d'une vingtaine d'organismes exprimer ce qu'ils attendaient de la société publique de télédiffusion, qui portera le nom de Télé-Québec en janvier.

S'il a été fortement question de l'orientation éducative donnée à la société d'État, et de son budget de 53,5 millions qui n'augmenterait pas, on a abondamment épilogué sur les revendications des régions qui s'esti-

ment mal servies. On a exigé une présence de Radio-Québec en région, et on réclame qu'on y produise des émissions, afin que tout ne soit pas interprété à travers une lunette montréalaise. On a demandé de l'information factuelle et on s'est longuement attardé au dossier de la production par l'entreprise privée, ce qui est inévitable selon le plan proposé par le comité de « sages » dirigé par Jean Fortier, actuel pdg de Radio-Québec.

Mais, plusieurs intervenants s'élèvent contre la production privée, surtout ceux qui émanent du monde syndical, lequel déplore la perte prochaine de 300 emplois permanents. Des représentants de communautés culturelles ont par

ailleurs regretté le peu d'intérêt qu'on leur portait, soulignant que la télévision publique devraient constituer un bon outil d'intégration.

M. Payne a indiqué à La Presse qu'il tenterait d'apporter des précisions au mandat confié à Radio-Québec, dont on a déploré qu'il ne soit pas toujours bien compris par certains responsables au sein de la maison, pour reprendre le propos de l'économiste Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN.

Un bill omnibus sème la bisbille à Queen's Park

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le gouvernement conservateur de Mike Harris ira de l'avant avec le très controversé bill omnibus qui lui confère des pouvoirs sans précédent dans l'histoire de l'Ontario.

Mais devant l'énorme tollé que le projet de loi 26 suscite (certains le qualifient d'anti-démocratique), le gouvernement conservateur a décidé d'offrir aux partis d'opposition de prolonger la période des débats qui doit précéder l'adoption de la législation et d'y inclure des audiences publiques de dernière minute à Queen's Park.

Le gouvernement tient toutefois à ce que le projet de loi soit adopté avant Noël.

Les deux partis d'opposition ont rejeté l'offre faite par le leader en Chambre et ministre des Finances, Ernie Eves.

« Ce n'est rien d'autre qu'un canular », s'est écrié le leader néo-démocrate en Chambre, Dave Cooke.

« Une arnaque », a ajouté le leader libéral Jim Bradley.

Les deux partis d'opposition réclament des audiences publiques « sérieuses ». Ils veulent surtout que le volumineux projet de loi soit scindé en différentes sections plutôt que d'être étudié comme un tout.

L'offre de M. Eves est survenue hier après-midi, peu de

temps après que le président de la Chambre, Al McLean, eut rendu sa décision sur la recevabilité du projet de loi et ce, dans un climat des plus acrimonieux.

M. McLean, un conservateur, a dit qu'il partageait « certaines préoccupations » relativement au bill 26. Mais il a expliqué qu'il n'était pas en mesure de le déclarer irrecevable parce qu'il était tout à fait conforme aux règles de procédure législative.

« L'encourage les députés de cette chambre à faire oeuvre de pionniers et à proposer de nouvelles règles », a-t-il toutefois ajouté, avant d'être hué par l'opposition.

Le projet de loi 26 est une législation omnibus qui amende plus de 45 lois ontariennes et dont l'objectif est de permettre au gouvernement Harris de mettre en vigueur son programme de compressions budgétaires de 6 milliards, annoncé la semaine dernière.

Mais, ce faisant, il accorde des pouvoirs jamais vus au gouvernement provincial, lui permettant notamment de fermer unilatéralement des hôpitaux, ordonner la fusion de municipalités, imposer des tickets modérateurs, laisser des arbitres du travail ordonner la réduction de services, réduire l'accès à l'information et déreglementer le prix des médicaments.

Dépêchez-vous parce qu'on vide l'enclos !

Mustang 95

16 995\$



Option A8X. Transport, immatriculation et taxes applicables en sus.

Quantité limitée. Disponibles chez votre concessionnaire Ford maintenant.

- ◆ Freins assistés à disque aux 4 roues
- ◆ Moteur 3,8 L V-6
- ◆ Transmission manuelle 5 vitesses à surmultipliée
- ◆ Direction assistée à crémaillère
- ◆ Colonne de direction réglable

- ◆ Instruments de bord
- ◆ Groupe éclairage
- ◆ Sacs gonflables conducteur et passager avant
- ◆ Rétroviseurs à télécommande électrique
- ◆ Chauffe-moteur



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

« Ça vaut le déplacement ! »

Vos concessionnaires Ford du Grand Montréal